

SITE DE BEAUPUY



ETUDE HISTORIQUE ET ARCHIVISTIQUE

POUR LA VILLE DE MOUILLERON-LE-CAPTIF

PAULINE RETAILLEAU
INGÉNIEURE DU PATRIMOINE
2022

Sommaire

5	Avant-propos
7	INTRODUCTION
13	DU MOYEN ÂGE À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION
15	1.1 Beaupuy, à Mouilleron-le-Captif
19	1.2 - À la fois place forte et résidence élégante
26	1.3 - En quête du jardin ancien
31	LE BOULEVERSEMENT DU XIX^E SIÈCLE
33	2.1 - La famille de Tinguy
37	2.2 - Une nouvelle demeure ancrée dans son époque
43	2.3 - Une nature subtilement domestiquée
47	ANALYSE COMPARATIVE
49	3.1 - 1808-1881, d'une ancienne baronnie à un domaine de 250 hectares
56	3.2 - Le cadastre actuel, réminiscence d'une pensée paysagiste
62	3.3 - Beaupuy, une trilogie patrimoniale
67	CONCLUSION
71	ANNEXES
88	Bibliographie

Avant-propos

Le domaine de Beaupuy, situé au sud-est du centre-bourg de Mouilleron-le-Captif, représente évidemment un poumon vert et un haut lieu patrimonial. Constitué des ruines d'une place forte des XVe-XVIe siècles, d'un château du XIXe siècle, d'un parc paysager et de divers équipements dédiés à l'accueil de public et à l'animation, le lieu est largement fréquenté par la population locale, départementale et régionale. En effet, l'organisation du festival Face & Si depuis 2014 et l'implantation du Vendéespace voisin en 2012 engrangent une fréquentation importante de ces espaces par une population variée.

Représentant désormais un ensemble de 43 hectares, acheté pour la plus large part par la commune en 2000, complété par une rétrocession de la portion nord-ouest du parc par le département de la Vendée en faveur de la ville, ce lieu suscite actuellement l'élaboration d'un véritable projet d'aménagement et de valorisation.

Les enjeux sont multiples dans un contexte géographique au cœur de l'agglomération de La Roche-sur-Yon où l'attractivité pour ce vaste parc paysager est manifeste, et où la présence d'infrastructures à rayonnement régional offre une visibilité fondamentale pour le lieu. Aujourd'hui, Beaupuy doit pouvoir rayonner en nom propre, grâce à une identité de site forte qui demande à être construite.

La recherche fondamentale appliquée ici a pour objectif de collecter des données identitaires propices à constituer un substrat à l'émergence d'une vision contemporaine du site. Beaupuy représente un formidable témoin de l'histoire de la commune, une sorte de lieu fil rouge riche de 600 ans d'histoire(s) que l'on peut toujours percevoir. En cela, les ruines du vieux château sont à ce jour l'unique témoin accessible à tous de l'histoire ancienne de la commune. De la même façon, le château du XIXe siècle et les bâtiments agglomérés aux ruines concentrent la mémoire mouilleronnaise du siècle dernier, devenant un précieux écho au patrimoine immatériel communal. Enfin, l'importance du parc en tant qu'espace naturel semble évidente tant d'un point de vue écologique que social, à la fois lieu de préservation de la nature, espace de ressourcement et destination pour la pratique d'activités culturelles et divertissantes.



INTRO DUCTION

Mouilleron-le-Captif en bref

En 2022, Mouilleron-le-Captif est une commune d'une surface de 1 989 hectares pour environ 5 000 habitants. Les sources écrites médiévales mentionnent plusieurs fiefs dans les environs. On peut cependant attester d'une occupation humaine au moins depuis l'Antiquité, notamment aux hameaux de l'Ambois (*Ambacium*) et de la Mollerie¹.

Au début du XIIe siècle, la fondation d'un prieuré² au lieu-dit la « Chanonie » par les chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin a certainement participé à l'attraction des terres environnantes. Ce prieuré était dédié à sainte Marie-Madeleine et dépendait de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autize. Beaucoup d'archives vendéennes mentionnent la famille Chappot de la Chanonie dont certains membres comme Jean Christophe Chappot, moine bénédictin prieur de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély en 1750, Louis Charles Chappot, fondateur de l'établissement des Frères des écoles Chrétiennes et des Ursulines de Chavagnes-en-Paillers au début du XIXe siècle, ou Charles-Henri Marie Chappot, maire de Mouilleron-le-Captif de 1800 à 1825 ! Ce dernier était docteur de la Faculté de Montpellier et est connu pour avoir soigné les blessés de l'armée vendéenne, mais suite à son arrestation par les républicains, ceux-ci incendièrent sa maison de la Chanonie...

Malheureusement, l'histoire moderne (XVe-XVIIIe siècles) de la commune souffre de l'absence d'archives jusqu'à un triste épisode révolutionnaire. En effet, le 6 février 1694, la colonne infernale de l'adjutant général Dufour incendie la commune suivant le terrible programme adressé au général Haxo en ces termes :

**« Je fais deux expéditions aujourd'hui,
je brûle Mouilleron-le-Captif et Venansault ».**³

La démographie témoigne d'ailleurs de ces événements puisque la commune compte 616 habitants en 1791 pour seulement 435 en 1801. Un siècle plus tard, on compte 1 111 mouilleronnais et mouilleronnaises dont 176 habitent le bourg. Les XIXe et XXe siècles sont notamment marqués par la reconstruction de l'église dédiée à Saint-Martin-de-Tours et par l'implantation des premiers lotissements. Depuis, la commune est en constant développement démographique et économique, bénéficiant de l'attractivité exponentielle du pays yonnais.

Beaupuy en quelques étapes clés

Le site de Beaupuy concentre à lui seul à minima 600 ans d'histoire(s) locale, regroupant une place forte des XVe-XVIe siècles, un château de plaisance et un parc du XIXe siècle. Occupés par d'importantes familles telles que les Chauvinière et les de Tinguy, l'architecture et le paysage conservent de beaux vestiges des aménagements voulus par les générations successives.

Outre le patrimoine bâti et naturel visible de nos jours, il faut préciser que



les origines de Beaupuy remonteraient vraisemblablement aux environs de l'an mil, devenant au cours des siècles suivants parmi les plus importantes seigneuries alentour. Malheureusement, à ce jour, aucune trace des XIe au XIVe siècles n'est perceptible sur le terrain, mais il est notamment vraisemblable qu'une motte castrale, c'est-à-dire une butte de terre surélevant une tour de guet en bois, le tout entouré d'une palissade, existât sur le domaine à l'aube du XIe siècle.

Les maçonneries conservées datent de la fin du Moyen âge et du début de la Renaissance, avant que le lieu ne soit élevé au titre de baronnie et en retira sans doute des arrangements bâtis et paysagers. Ces élévations sont parcellaires et, en l'absence d'investigations archéologiques, ne permettent pas d'en déduire un plan précis de la place, ni même son ampleur. En effet, qu'en était-il des bâtiments de basse cour, généralement conçus en matériaux périssables⁴ tels que le bois et le torchis ? De plus, un hameau s'est probablement agrégé à ce château sans qu'il ne soit aujourd'hui possible d'en évaluer de quelconques caractéristiques.

Utilisé par des fermiers au cours de la période révolutionnaire, le vieux logis est finalement abandonné pour laisser place à une nouvelle demeure noble en 1874 qui s'implante au cœur d'un parc conçu simultanément. Malgré l'urbanisation environnante, le château et son parc ont été bien préservés, composant un précieux poumon vert et patrimonial pour la commune ainsi que pour l'agglomération de La Roche-sur-Yon. Tristement, en 1951, le vieux Beaupuy est largement démolí, les pierres étant remployées en remblais et empierrement de chemins. De nos jours, le site est très fréquenté suite à l'aménagement de la longère de Beaupuy et du Vendéespace voisin, leurs usagers s'ajoutant aux locaux pour profiter de ce cadre unique de 43 hectares.

À la suite de la constitution de ce vaste domaine communal entre 2000 et 2018, l'avenir du site de Beaupuy suscite de nombreuses questions et enjeux.

[Image 1]

Vue aérienne verticale 2022
En pointillés : emprise du parc
En violet : château XV-XVIe s.
En jaune : longère
En rouge : château XIXe s.
En bleu : entrée historique du parc
En orange : Vendéespace
En beige : bourg de Mouilleron-le-Captif
© Géoportail

⁴ Contrairement aux idées reçues, ces constructions sont identifiables en fouilles archéologiques grâce, par exemple, aux négatifs des trous de calage de poteaux ou plus rarement à la conservation d'éléments organiques agglomérés.

¹ NILLESSE Olivier, « Mouilleron-le-Captif - la Mollerie », *ADLFI, Archéologie de la France - Informations, Pays de la Loire*, sept. 2020.

² Sur le cadastre de 1808, section A3, est indiquée la mention d'« ancienne église » près de l'emplacement actuel du lieu-dit de la Chanonie.

³ SAVARY Jean, *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française*, t. III, Baudouin frères, Paris, 1825.

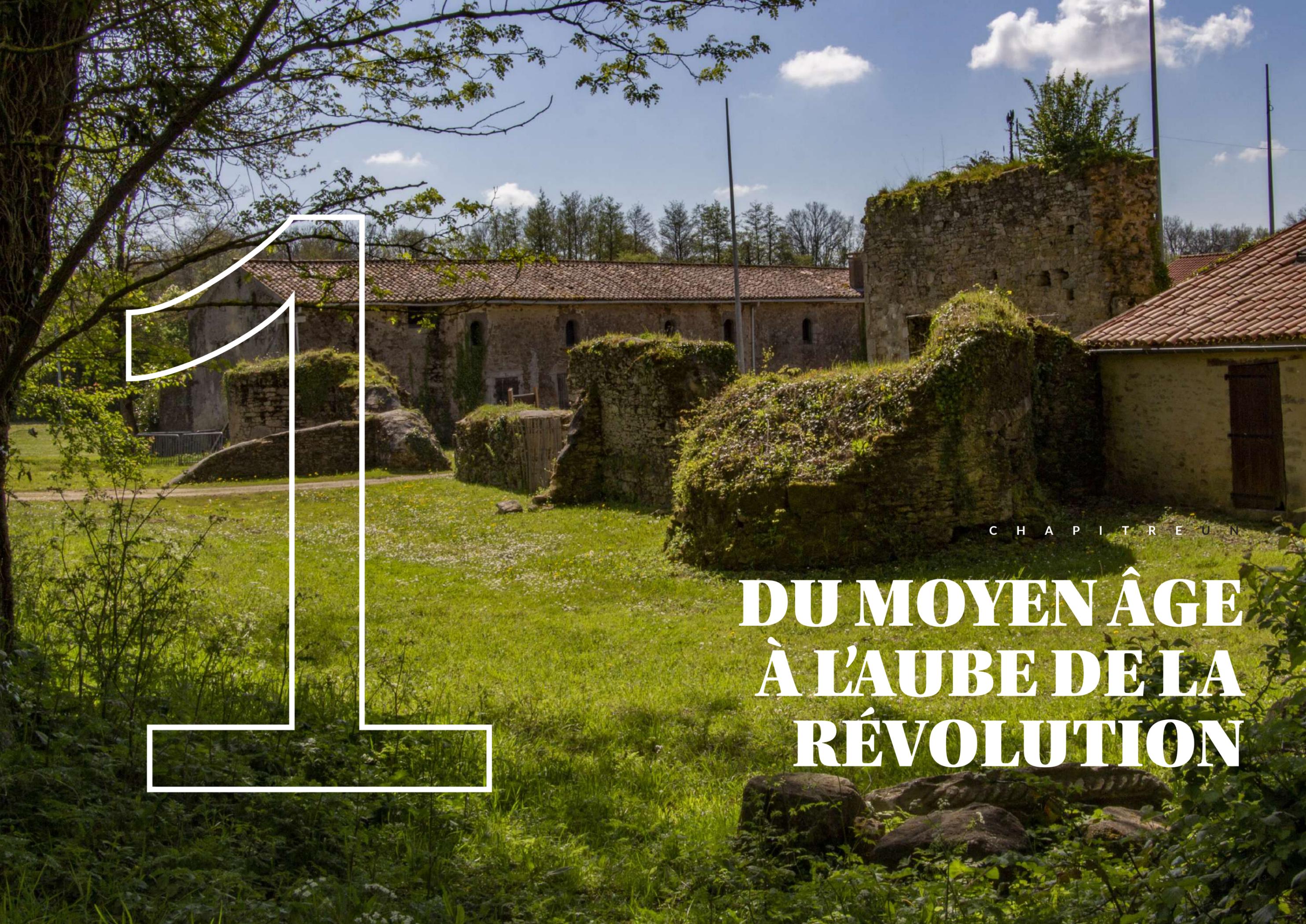
En quoi Beaupuy représente-t-il l'histoire communale ? Comment peut-on approfondir la narration du site et dans quelles mesures est-elle susceptible d'être exploitée ? Quelles sont les valeurs patrimoniales architecturales et paysagères du domaine ?

En appliquant la technicité de la recherche scientifique appliquée, étayée de documents d'archives⁵ et de la lecture de terrain conjugée à la méthodologie comparative, le présent rapport a pour ambition d'étoffer la compréhension du site de Beaupuy d'un point de vue historique et patrimonial. Considérant que le bâti et le paysage résultent de pensées synchrones à travers les siècles, appréhender Beaupuy dans sa totalité, c'est-à-dire depuis les vestiges du XVe siècle à sa recomposition au XIXe siècle, permettra de faire résonnance avec les hommes et les femmes qui l'on fréquentés depuis au moins 600 ans, ainsi que de nos jours, et par voie de conséquence, mettre en lumière une certaine mythologie mouillonnaise.

Cette démarche s'associe à l'accompagnement du Centre de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, à une étude programmatique assurée par l'Atelier Préau et à un plan de gestion du patrimoine arboré réalisé par Vincent Dellus.

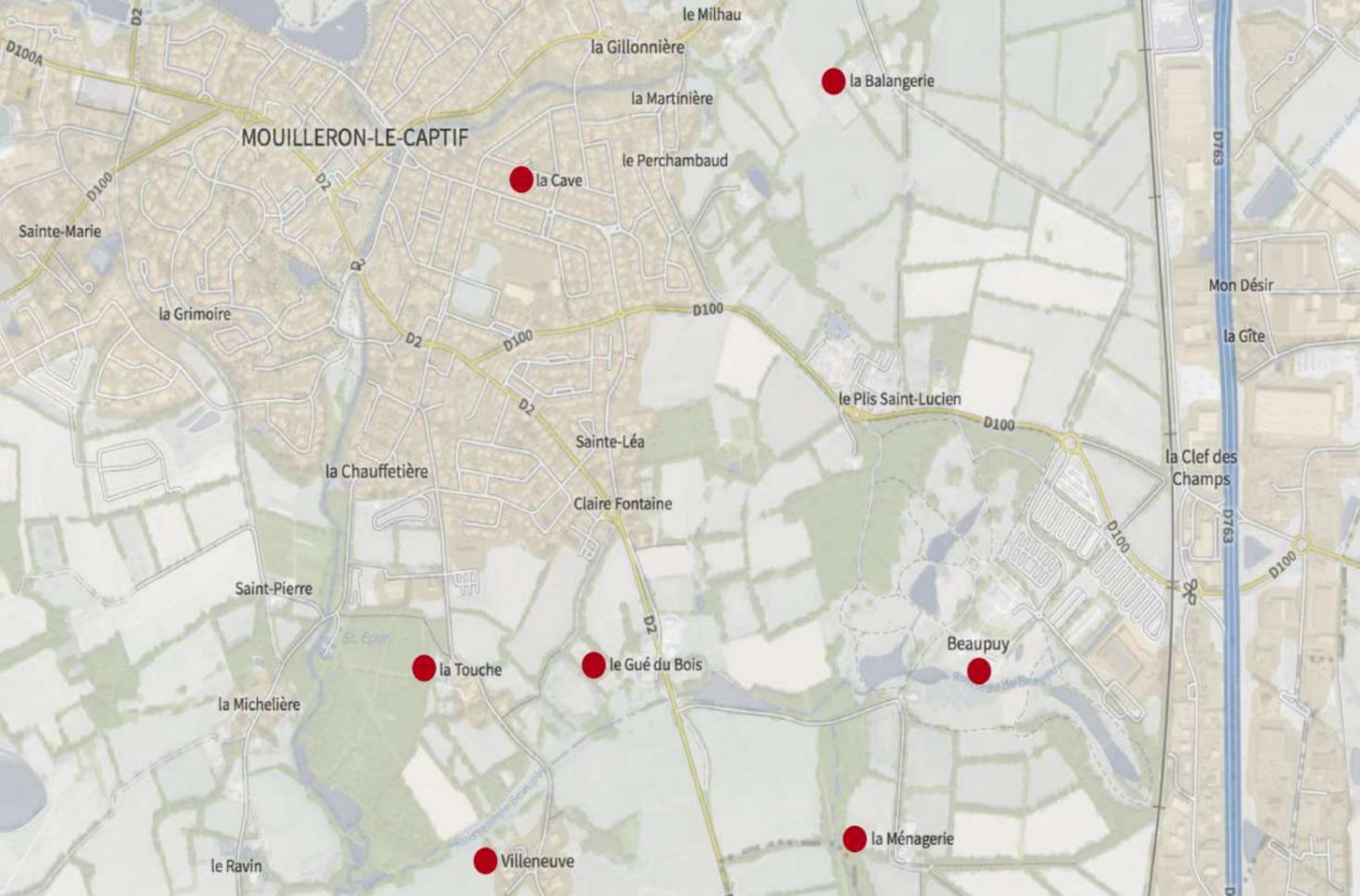
5

Pour ce faire, nous avons notamment sollicité les fonds d'archives des institutions et personnes suivantes : Archives départementales de la Vendée, Archives départementales de Loire-Atlantique, archives de la famille de Tinguy de la Giroulière, Conservation des Musées et Expositions de Vendée.



C H A P I T R E U N

DU MOYEN ÂGE À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION



1.1 - Beaupuy, à Mouillon-le-Captif

Un haut lieu de l'histoire communale

L'histoire communale est particulièrement liée à celle de Beaupuy, l'une des seigneuries majeures du territoire durant la période médiévale. Selon la pyramide féodale, un certain nombre de territoires, appelés fiefs, relevaient de la seigneurie de Beaupuy dépendant elle-même de la principauté⁶ de La Roche-sur-Yon. Pour des raisons de clarté dans la suite du propos, précisons qu'à chaque échelle de la pyramide, on appelle « suzerain » celui qui, par exemple, met à disposition des terres, en contrepartie d'impôts payés par son « vassal ».

Selon les périodes et les seigneurs à la tête de Beaupuy, et ce, jusqu'à la Révolution, plusieurs fiefs en étaient subordonnés, dont :

- À Mouillon-le-Captif : la Balangerie, la Cave, le Gué du bois, la Ménagerie, la Touche et Villeneuve ;
- Et sur les territoires des familles à la tête de Beaupuy : les Bouchaux au Poiré-sur-Vie, Layremère, les Grandes et Petites Chauvières à Landeronde, la Lande-Chauve, la Prise-des-Vousts, la Prise-Trébuchet, la Bosse, la Cymotière, Chasteauneuf et la Cripaudière à la Chapelle-Achard⁷.

Dans le système féodal, le suzerain doit protection et justice sur l'ensemble de son domaine. Beaupuy avait droit de haute justice, qui, comme son nom l'indique, correspond au degré le plus haut de la justice seigneuriale. Dans ce cadre, le seigneur avait droit de justice sur toutes les affaires et de prononcer toutes les peines. Au Moyen âge, il existait également la moyenne et la basse justice. Dans notre cas, ceux-ci étaient assurés par les représentants de fiefs mineurs relevant de Beaupuy.

En septembre 1642, le territoire de Beaupuy est érigé au titre de baronnie par lettres patentes⁸ du roi Louis XIII, à la faveur de Jacques II Chauvinière. Évidemment, ceci va renforcer localement l'importance du domaine et par voie de conséquences ses occupants.

Propriété d'un riche fermier durant la période révolutionnaire, ce statut empêcha Beaupuy d'être vendu comme Bien national et il échoua finalement aux de Tinguy, famille issue notamment du fief voisin de la Coutancière (La Roche-sur-Yon). Jusqu'en 1987, la famille de Tinguy incarnera le lieu et s'immiscera dans les souvenirs familiaux de nombre de mouillonnois et mouillonnoises. En effet, les de Tinguy employèrent beaucoup de personnes à leurs services quotidiens et ponctuels tels que la famille Ferré à plusieurs occasions ou Clément Préault qui fut responsable du jardin clos et des serres entre 1940 et 1952. Le domaine foncier était alors gigantesque ce qui signifie que beaucoup de fermiers exploitaient les terres de la famille de Tinguy dont Auguste Gabard, dernier exploitant

Page de gauche

En haut : carte de situation des fiefs mouilleronnais subordonnés à la seigneurie de Beaupuy au Moyen âge.
© Géoportail

En bas : carte d'état major, 1835-1845.

© Géoportail

⁶ Titre honorifique sans qu'un véritable prince y soit attaché. Il s'agit d'un territoire plus vaste qu'une seigneurie, et dépendant lui-même d'un comté puis d'un duché, et enfin du roi.

⁷ CHASSIN DU GUERNY Yannick, *Dictionnaire topographique, historique et géographique de la Vendée, canton de la Roche-sur-Yon*, imprimerie H. Rezeau, Luçon, 1959, pp. 33-34.

⁸ La lettre patente est un acte faisant part d'un privilège offert par le Roi et que celui-ci rend public.

et qui habitait dans la longère implantée entre le vieux et le nouveau château. Par ailleurs, de multiples kermesses ont été organisées dans le parc ainsi que des cérémonies pieuses à l'occasion du mois de Marie. Tout ceci est évidemment sujet à évocations pour une grande partie de la population locale.

En 2000, la municipalité se porte acquéreur du domaine de Beaupuy qu'elle acquiert auprès des héritiers de Tinguy, puis en 2008, la ville bénéficie d'une rétrocession du Département de la Vendée comportant la portion nord-ouest du parc. Aujourd'hui, le lieu est avant tout associé à son parc paysager, lieu de promenade largement plébiscité par les locaux, ainsi que par le festival Face & Si, organisé au cœur du vieux Beaupuy depuis 2014.

Chronologie des seigneurs de Beaupuy

Malgré le peu de références concernant Beaupuy et Mouilleron-le-Captif aux Archives départementales de la Vendée, la chronologie des seigneurs est assez bien connue grâce à plusieurs pièces d'archives conservées aux Archives nationales et à des recherches généalogiques plus ou moins anciennes sourcées, permettant de retracer de façon presque continue les propriétaires du domaine du XVe au XIXe siècle inclus. Bien sûr, antérieurement à 1496 les données sont beaucoup plus éparpillées, ce qui n'est pas une particularité locale, mais un cas représentatif de la majorité des domaines châtelains en France.

Selon le *Dictionnaire généalogique* édité par Henri Beauchet-Filleau⁹, les premières mentions du fief qui deviendra Beaupuy remontent aux environs de l'an mil. À cette époque, le site est appelé *Bello-Podio*, que l'on pourrait traduire par « Belle colline », ce qui rappelle bien sûr le relief local dominant le cours d'eau du même nom. La première occurrence serait un Symon de Bello Podio, puis Ozanna et un hommage¹⁰ d'Aphonse en 1001, héritier de Gauterri de Bello-Podio. En 1271, l'écuyer Guillaume de Beaupuy déclare qu'« il doit service d'ost et de chevauchée¹¹ pendant 40 jours, pour la défense du comté de Poitou ».

Les Archives nationales conservent plusieurs aveux concernant Beaupuy, à savoir des actes notariés qui remplacent progressivement la cérémonie d'hommage des époques antérieures¹². Par ailleurs, la généalogie de la famille Chauvinière est complétée par le registre du Grand Prieuré d'Aquitaine et par le fonds Beauchet-Filleau. Par ces sources, nous disposons des informations suivantes :

- Au ban¹³ de 1491, **Tristan Chauvinière**, écuyer seigneur de Beaupuy et de la Blouère, fils de François Chauvinière, est représenté, en raison de son âge, par l'archer Gilles Roux.

Le 17 septembre 1496, il rend aveu de la seigneurie de Beaupuy contre « la charge de 4 livres et 10 sol de service annuel ». Notons qu'en 1506, il est en procès avec le seigneur de La Roche-sur-Yon pour « certains droits que ce dernier lui disputait ».

Il épouse Louise Tyndo avec qui il eut un fils qui suit ;

- **René Chauvinière**, écuyer, seigneur de Beaupuy et de la Blouère rend hommage de la terre et seigneurie de Beaupuy le 9 janvier 1510 à Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon. Il rend aveu de Beaupuy les 10 octobre 1517 et 21 juin 1527.

Il s'unit vers 1520 à Marie Foucher, fille de Bertrand, écuyer, seigneur de l'Emenstruère (les Herbiers). Ils eurent trois enfants qui suivent ;

1. Louis Chauvinière (cf. ci-après), 2. Antoinette Chauvinière, mariée à Jean Pillot, écuyer, seigneur de la Sauvagère (Belleville-sur-Vie) et 3. François, écuyer, seigneur de la Drolardière (vraisemblablement Saint-Hilaire-la-Forêt), marié à Louise Durant, fille de Guy, écuyer, seigneur de Malvoisine (Dompierre-sur-Yon) et de Jacquine du Vau.

- **Louis Chauvinière**, écuyer, seigneur de Beaupuy, en rend aveu les 24 mai 1546 et 3 mai 1559. Les 4 mai 1554 et 28 janvier 1573, Louis rend hommage de la terre et seigneurie de Beaupuy à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, prince de la Roche-sur-Yon.

Il épouse le 1er avril 1547 Marguerite de Granges, fille de Louis, écuyer, seigneur de Montfermier (non localisé) et de Andrée d'Appelvoisin. De ce mariage est né un fils qui suit ;

- **Jacques I^{er} Chauvinière**, écuyer, seigneur de Beaupuy, la Blouère, la Chauvinière, etc. Le 2 mars 1582, il rend aveu au seigneur des Roches-Baritauds (Saint-Germain-de-Prinçay). Il se marie en 1585 à Claude de la Haye, fille de Charles, écuyer, seigneur du Châtelier-Montbault (famille que l'on retrouve à l'Audrière de Saint-Mesmin), et de Jacqueline le Roux. Jacques I^{er} et Claude eurent trois enfants qui suivent ; 1. Jacques (cf. ci-après), 2. Gilbert, 3. Charlotte.

- **Jacques II Chauvinière**, écuyer, baron de Beaupuy, seigneur de la Blouère et de la Chauvinière, lieutenant de la vénerie du Roi.

Le 5 juillet 1606, demoiselle Claude de la Haye, veuve de Jacques I^{er} Chauvinière, rend aveu de Beaupuy en tant que tutrice de Jacques II Chauvinière, son fils mineur, au prince Henri de Bourbon, duc de Montpensier, prince de La Roche-sur-Yon.

En 1614, Jacques II est marié en premières noces à Marie de la Touche, fille de Jean, écuyer, seigneur des Planches (la Garnache), et de Renée de la Boucherie (possiblement la Jaudonnière). Le contrat de mariage est signé à « l'hôtel noble de Beaupuy »¹⁴. De cette union est née Françoise, qui épouse le 10 juillet 1634 **Jacques Thibault**, écuyer, seigneur de la Carte et de Vuzé.

9

La famille Beauchet-Filleau est connue pour ses travaux généalogiques d'une grande érudition. Ses recherches ont abouti à la publication du *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* en 1895.

10

L'hommage est un rituel médiéval établissant un lien de dépendance entre deux hommes libres. Il s'agit du fondement du système de pyramide féodale où le vassal dépend du suzerain et où les deux se doivent des droits et devoirs réciproques, dont une interdiction de rivalité. L'hommage est régulièrement renouvelé, notamment aux changements de générations, et constitue par conséquent une source très précieuse pour l'histoire des domaines.

11

Le terme « ost » désigne l'armée au Moyen âge. Devoir service « d'ost et de chevauchée » signifie donc devoir de défense, que nous pourrions comparer à une sorte de service militaire contemporain. En servant ainsi son seigneur, le vassal acquiert le statut de noble.

12

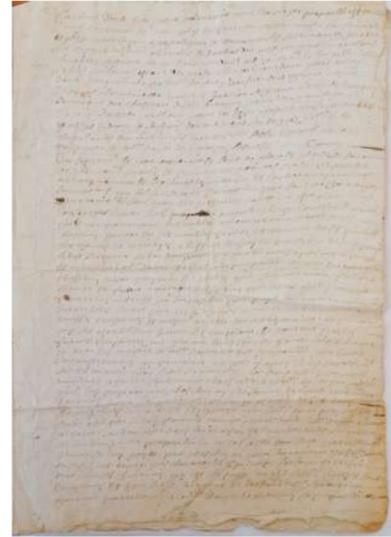
Inventaires anciens principauté de La Roche-sur-Yon, Archives nationales, P 2093.

13

Le ban est une convocation des vassaux par leur suzerain. Ici, le seigneur de La Roche-sur-Yon a donc ordonné la présence de ses vassaux, dont le seigneur de Beaupuy, certainement pour un service militaire.

14

Extraits de pièces des XVe et XVIIe siècles prouvant la noblesse des familles Thibault de la Carte et Chauvinière, seigneurs de Beaupuy. Copie XVIIIe siècle, estampillée cabinet d'Hozier. Arch. dép. 85, 1 J 2512.



[Image 2] (gauche)
Cartouche sculpté au-dessus de la porte nord-est du nouveau château de Beupuy, portant la date de 1579 et les armes Chauvinière (moitié gauche) et de la Haye-Montbault (moitié droite), correspondant à l'union de Jacques I^{er} Chauvinière avec Claude de la Haye. Le blason central est probablement un remploi du vieux château, tandis que le cartouche est de facture XIXe, ce qui justifierait l'erreur de datation.

[Image 3] (droite)
Contrat de mariage passé entre Pierre Marchand, s. de La Rouxière, et Jacqueline Robert de Chaon, dame de Beupuy, veuve de Jacques Chauvinière, baron de Beupuy, 1670 Arch. dép. 85, 64 J 14.

Puis Jacques II Chauvinière est marié en secondes nocces à Jacqueline Robert, veuve le 5 novembre 1644. De ce mariage était né **Henri**. Le 5 janvier 1641, il rend aveu des terres et baronnie de Beupuy, mouvantes de la principauté de La Roche-sur-Yon, à Monsieur le Duc d'Orléans.

L'identité de Jacques II Chauvinière

Par la volonté de sa mère Claude de la Haye, Jacques II a bénéficié d'une éducation de très grande qualité. En effet, Jean de Larcher, qui avait étudié à l'Université d'Angers, fut nommé précepteur au château de Beupuy vers l'âge de 24 ans. Par chance, nous disposons d'un poème de Jean de Larcher, intitulé « Institution à son adolescence » nous offrant un rare témoignage de l'enfance de Jacques II, transcrit par Armand Gasté en 1901. L'extrait concerné avait été reproduit et augmenté de commentaires par Louis Duval dans la *Revue du Bas-Poitou*, article dont nous avons choisi de produire le fac-similé en annexe.

Cette belle carrière est malheureusement entachée par un épisode sordide en date du 20 octobre 1634. Ce jour-là, le tribunal de Poitou reçut une requête criminelle à l'encontre du seigneur de Beupuy. Il y est fait état que Jacques II, ainsi que ses serviteurs, auraient notamment battu et dépouillé Martin Nepveu, son épouse Marguerite Brion et leurs enfants, et que ces derniers, suite à leur plainte auprès du Prévost de Luzignan se déclaraient toujours en attente des sommes dues pour dédommagement.

Après le décès de son époux Jacques II Chauvinière, Jacqueline Robert de Chaon représente son fils Henri, et prend part avec Jacques Thibault, époux de Françoise Chauvinière (fille en premières nocces de Jacques II), au partage des biens de Louis de Granges, écuyers, seigneur de Montfermier. Le 23 avril 1670, Jacqueline Robert de Chaon épouse **Pierre Marchand**, seigneur de la Rouxière¹⁵.

Par la suite, la baronnie de Beupuy sera propriété des familles de la Carte et de la Marconnay. Parmi ceux-ci, **Jacques Thibaud de la Carte**, époux de Françoise Chauvinière, est lieutenant général et président de la chambre des comp-

tes. Citons également **Louis Robert Rouillé**, secrétaire d'État aux affaires étrangères en 1754.

Vers 1780, nous avons mention de Pierre Gourdon et de Jeanne Perrine Gouin, fermiers. En vérité, au cours des XVIIe et XVIIIe siècle, Beupuy n'est pas une résidence pour ses propriétaires, mais bien un domaine foncier parmi d'autres, desquels ils en retirent les fermages. Ceci explique notamment l'absence d'évolution architecturale notable à cette période, qui aurait pu susciter l'abandon ou la destruction du vieux château pour une demeure au goût du jour dès le XVIIe siècle dans le cas d'une présence significative des seigneurs.

Le 3 août 1789, la toute jeune Assemblée Nationale abolit le régime féodal. Beupuy, comme tous les domaines châtelains en France, ne sera désormais plus une seigneurie.

1.2 - À la fois place forte et résidence élégante

Le vieux Beupuy, témoignage de la famille Chauvinière

Au regard des aveux précédemment cités, il est vraisemblable que la construction de la place forte de Beupuy soit intervenue à partir du XVe siècle, à l'initiative des Chauvinière, puis transformée au gré des générations et des besoins, qu'ils soit défensifs ou résidentiels, entre les XVIe et XVIIIe siècles. De fait, il s'agit de l'unique vestige connu à ce jour, et visible de tous, du Moulleron-le-Captif de cette époque. En outre, les restes conservés jusqu'alors constituent un très bel élément patrimonial à l'échelle départementale. En effet, la Vendée conserve peu d'implantations de petites places fortes construites lors de la transition entre Moyen âge et époque moderne. En cela, le vieux Beupuy peut être comparé à des dispositifs similaires comme le Puy-Papin à Pouzauges, le Châtelier-Portault à Moulleron-Saint-Germain, les Boucheries aux Landes-Genusson (image 4) ou la Goyère à Montaigu-Vendée (image 5), tous plus ou moins ruinés, et à une autre échelle, au château de la Grève à Saint-Martin-des-Noyers. De plus, l'arrachement de porte mouluré sur le mur du logis est une précieuse démonstration de la première Renaissance vendéenne, dont les vestiges sont aujourd'hui très rares, plus encore dans des sites publics.

Lorsque les Chauvinière établissent ce petit logis plus ou moins fortifié, ils font comme tous leurs contemporains et leurs pairs, à savoir des seigneurs disposant d'un territoire foncier d'importance variable. À la fois lieu de résidence et



[Image 4]
Détail extrait cadastral des Boucheries, les Landes-Genusson, 1839. Arch. dép. 85, 3 P 119-15.



[Image 5]
La Goyère, Montaigu-Vendée (St-Georges-de-Montaigu). Carte postale ancienne, coll. privée.

¹⁵ Papiers de succession Robert Arch. dép. de la Vendée, 64 J 14.



[Image 6] (gauche)

Vue d'ensemble du vieux Beaupuy. Au premier plan les arases des tours et du logis résidentiel, à gauche le bâtiment voué à la destruction, au fond, des constructions postérieures des XIX^e-XX^e siècles.

[Image 7] (droite)

Aile sud-est du vieux Beaupuy. Détail encadrement de porte à linteau brisé, modénature type fin XV^e siècle.

de défense, l'édifice est conçu pour répondre à de multiples usages : logement, affirmation d'un pouvoir, protection vis-à-vis des brigands ou d'éventuels fiefs belliqueux, servitudes pour la vie quotidienne et exploitation agricole. Dès lors, le choix de l'implantation est un enjeu fondamental. Ainsi, on constate que les maisons fortes, métairies et autres petites places de la fin du Moyen âge sont généralement établies à flanc de coteau, près d'une ressource d'eau. En effet, la présence de l'eau est par essence une donnée essentielle, autant pour les hommes que pour les animaux et les cultures. Par ailleurs, l'eau peut servir à tenir éloigné l'ennemi potentiel au moyen de fossés plus ou moins larges. La situation à flanc de coteau a aussi pour avantage de voir la campagne alentour dans une volonté de surveillance, tout en demeurant à la discrétion des points les plus hauts. Il s'agit de l'implantation largement prédominante pour ces petits édifices construits entre les XIV^e et XVI^e siècles. En cela, le vieux château est idéalement disposé, ceint au sud par un fossé en eau formé par le ruisseau de Beaupuy, cours d'eau qui devait certainement alimenter les douves sur le pourtour de la place.

Outre la seigneurie de Beaupuy, la famille Chauvinière disposait de nombreux territoires fluctuants au gré des unions. Les archives mentionnent notamment les Coux-Flochaux à Mouilleron-le-Captif et la Cymotière (aujourd'hui Simotière à Aubigny-les-Clouzeaux)¹⁶. Par exemple, Jacqueline Robert de Chaon rend aveu du fief noble des Coux-Flochaux le 10 mai 1644 où les textes font mention d'une chapelle dédiée à Notre-Dame. De la même façon, Louis Chauvinière rend aveu de l'hôtel et hébergement de la Cymotière le 30 mars 1573. Ces éléments permettent de se faire une idée de la puissance de la famille de Chauvinière, et par extension de la seigneurie de Beaupuy, qui, fait non négligeable, avait droit de haute justice. Par ailleurs, l'élévation de ces terres au titre de baronnie en 1642 est sans équivoque quant à la quantité de fiefs qui devaient répondre des seigneurs de Beaupuy, eux-mêmes relevant directement du roi et non d'un suzerain intermédiaire !

Une construction des XV^e-XVI^e siècles

Bien sûr, en l'absence de description du château aux XV^e-XVI^e siècles ou d'étude archéologique, il est illusoire d'en déterminer la disposition précise. Il est toutefois possible de formuler un certain nombre d'hypothèses appuyées notam-

ment par des observations de terrain, les relevés cadastraux de 1808 et de 1842, et l'analyse comparative avec des sites contemporains locaux.

De nos jours, on distingue les arases¹⁷ d'un logis flanqué de deux tours rondes sur les angles de la façade nord-est et composé d'au moins trois pièces successives. Ce logis était encadré de deux corps de bâtiments disposés en retour d'angles et partiellement conservés à ce jour.

L'aile sud-est est visiblement contemporaine du logis central, de par sa mise en œuvre et certains détails architecturaux. Malgré des remaniements très maladroits au XX^e siècle à raison de percements multiples bétonnés, ce bâtiment conserve de très beaux éléments d'origine, à savoir la porte à linteau brisé côté cour (image 7), les neuf petites baies en plein cintre de l'étage (image 8) ainsi que la très jolie fenêtre trilobée côté jardin (image 9). La porte comporte les caractéristiques d'une mise en œuvre du XV^e siècle, corroborant la datation de construction de ces bâtiments. Les fenêtres de l'étage disposent toutes des négatifs de deux emplacements de barres métalliques. Considérant que ce niveau devait être dédié au stockage de fourrage ou de grains, on peut supposer que ces barres empêchaient l'accès à ceux qui auraient souhaité dérober ces denrées. Enfin, la fenêtre trilobée, c'est-à-dire en forme de trèfle, nous renseigne sur la présence d'une chapelle castrale à cet emplacement. Toutefois, sa modénature la rapproche des typologies des XIII^e-XIV^e siècles ; il est envisageable que cet encadrement résulte d'un remploi d'un édifice préexistant. Ceci étant d'autant plus plausible dans le cas d'une construction à vocation religieuse, donc consacrée.

L'aile nord-ouest est composée de deux massifs distincts, l'un du XVIII^e siècle, puis un second, plus volumineux, du début du XX^e siècle. Le premier est sans nul doute implanté sur des fondations antérieures puisqu'il suit la bordure de la plateforme fossoyée le long de la douve ouest. Le second remplace la moitié sud-ouest de cette aile visible aux premiers cadastres ainsi que sur une carte postale ancienne (image 12). Ladite photographie nous permet de constater que l'escalier était installé le long des bâtiments dans sa disposition d'origine, et que la construction du XX^e siècle remplace un corps de servitudes bas. Ce côté de la cour était flanqué d'une tour ronde à l'angle nord, toujours visible au cadastre de 1842, mais aujourd'hui imperceptible. On peut toutefois supposer que l'arase de la tour soit préservée dans le substrat. En outre, le cadastre de 1808 rapporte la présence de murs de clôture sur tout le pourtour de la place, y compris une seconde cour sur le flanc est et les jardins sud où une grande partie de ces murs a été préservée. Enfin, un puits a été installé au centre de la cour selon une organisation habituelle. Son heureuse préservation renforce la compréhension du fonctionnement et des dispositions de la place forte aux XV^e-XVI^e siècles.

Sur le flanc nord, les vestiges du logis seigneurial permettent d'en appréhen-



[Image 8]

Aile sud-est : détail de l'une des baies de l'étage. Dans l'embrasure haute, deux trous permettant d'y ménager des barres métalliques pour la défense. Jolie feuillure décorative sur tout le pourtour en granit.



[Image 9]

Aile sud-est : détail façade arrière. Exceptionnelle baie trilobée type XIII^e-XIV^e siècle, probable remploi d'un édifice antérieur.

17

L'arase désigne la surface supérieure d'un mur.

16

Arch. nat. P 2093 fol. 18v et P 2093 fol. 19r.



[Image 10] (gauche)
Logis nord-est
Détail de deux assises en granit à gauche du piédroit de la porte.

[Image 11] (droite)
Dépôt lapidaire dans l'angle nord-est des douves sèches. De nombreuses pierres sculptées sont ici entreposées. Ici, certainement un appui de fenêtre d'une grande qualité de sculpture. Un défrichage et un inventaire de ce dépôt seraient bénéfiques, ainsi qu'une valorisation des pierres les plus intéressantes.

der l'implantation. Il s'agissait donc d'un bâtiment d'environ 30 m de longueur pour 10 m de profondeur. Deux tours rondes d'environ 5 m de diamètre en flanquaient les angles de la face nord-est. La consultation du cadastre de 1808 nous réserve une curiosité, rapportant contre la façade sur cour un massif quadrangulaire associé à une forme ronde. Cette construction n'est pas reportée au cadastre de 1842, n'est pas visible sur les cartes postales anciennes et aucun arrachement n'est perceptible sur les maçonneries, ni sur les photographies, ni à l'observation. Par ailleurs, une belle entrée occupait cet emplacement axial sur le logis, dont le riche décor avait été évidemment conçu pour être visible, et non dissimulé dans un massif bâti. Le seuil de cette porte est aujourd'hui à environ 2 m de hauteur, ce qui suppose un escalier pour la desservir. La carte postale ancienne (image 12) nous fait état d'un escalier au-devant de celle-ci. En vérité, l'observation attentive nous permet d'identifier ici les marches d'un escalier en vis redispuestas pour créer un degré droit tout à fait rustique. En effet, à droite des marches on observe l'ombre créée par le profil du noyau d'escalier qu'elles formaient dans leur disposition première. D'ailleurs, leurs extrémités gauches sont de longueurs variables, autrefois noyées dans la maçonnerie de la tour d'escalier qu'elles constituaient. Dans ce cas, quid de l'accès à cette belle porte d'entrée ? Faut-il envisager un escalier droit aménagé le long du mur ? Deux belles pierres de granit en bas du piédroit conservé pourraient en être une maigre réminiscence (image 10). Dans ce cas, le cadastre de 1808 que l'on sait parfois maladroit pourrait avoir ici signifié la présence de cet escalier droit et certainement celle du puits. D'ailleurs, le cadastre de 1842 ne rapporte certes pas de massif bâti au-devant du logis, mais bien un élément de forme indéfinie au cœur de la cour, qui pourrait correspondre au puits.

Si l'entrée du logis résidentiel demeure difficile à déterminer, on peut toutefois déduire la présence d'une tour d'escalier en vis. Malheureusement, son emplacement nous est aujourd'hui inconnu. À la faveur d'un défrichage du dépôt lapidaire à l'angle nord-ouest de la douve désormais sèche, il serait intéressant de vérifier si ces marches y subsistent, ainsi que des éléments nous permettant de préciser certaines caractéristiques de l'édifice, à l'instar de l'appui de fenêtre ci-dessus (image 11) d'une grande qualité ornementale. Le motif de corde tressée est récurrent aux premiers temps de la Renaissance, on le retrouve notamment sur le logis du début du XVIe siècle du château des Essarts et au château de la Pélissonnière au Boupère.

À l'image de l'emplacement de l'escalier en vis, la distribution intérieure ne



peut faire l'objet que de conjectures. Les arases de murs font percevoir au moins trois pièces, observation que l'on peut comparer à la carte postale ancienne (image 12), avec quelques réserves. En effet, la façade sur cour du logis a été perturbée par des percements postérieurs, comme la porte à droite de la belle entrée ou la seconde fenêtre de l'étage depuis la gauche. À droite de l'entrée, on constate cependant la présence de deux baies très joliment sculptées, dont celle de l'étage avec un rare linteau à double accolade¹⁸. Au Moyen âge, les places fortes concentrent trois usages fondamentaux manifestés par une trilogie de pièces à savoir :

- **l'aula, la grande salle, espace du pouvoir féodal**
- **la capella, la chapelle, espace du pouvoir religieux**
- **la camera, la chambre, espace résidentiel**

Considérant que la chapelle était disposée à l'extrémité nord-est, comme en atteste la présence de la fenêtre trilobée (image 9), la grande baie et la porte d'entrée faisant montre d'une architecture ostentatoire nous semblent correspondre à la grande salle, tandis que les pièces à l'ouest, plus petites, auraient pu abriter les espaces privés. Au centre, on distingue le lanternon de la cloche, ajout probablement postérieur au XVIe siècle.

¹⁸ L'accolade est un motif très apprécié dans l'architecture des XVe-XVIe siècle, on la retrouve très régulièrement au-dessus des portes et des fenêtres. Dans l'architecture du XIXe siècle d'inspiration médiévale, on retrouve souvent l'accolade, comme au-dessus de la porte sud-est du nouveau château de Beaupuy.

[Image 12]
Carte postale ancienne, vue du vieux Beaupuy depuis la cour.
Arch. dép. 85 6 Fi 530.



Piédroit gauche de l'encadrement de porte du vieux château de Beapuy. On observe un très beau travail de mouluration avec quatre voussures, dont trois à chapiteaux motif corde tressée et la voussure extérieure en cannelures torsées couronnées d'un dais gothique, à savoir le petit élément triangulaire au centre de l'image.



De rares vestiges d'un gothique tardif

Visible sur la carte postale ancienne (image 12), le logis seigneurial présentait une porte d'entrée richement ornée dans un état quasi complet, excepté le fleuron central qui devait terminer l'accolade à l'origine. Le piédroit gauche conservé de nos jours est d'une superbe facture avec son embrasement dit à « voussures », c'est-à-dire à moulures concentriques. Plusieurs éléments sont particulièrement intéressants à mentionner tels que les chapiteaux de corde tressée, les cannelures torsadées sur l'extérieur, couronnées d'un petit dais gothique. Il s'agit d'un encadrement de porte symptomatique de l'art de la fin du Moyen âge et du début de la Renaissance en Vendée, mais dont les représentants sont rares. Sa facture est comparable à la porte du logis du château de Puy-Papin à Pouzauges (image 13), ou de la Pelissonnière au Boupère, cependant, l'encadrement de Beapuy est moins emprunt de gothique tardif, et donc plus moderne dans sa conception. Il est fâcheux de disposer de nos jours que d'une portion de cette porte qui constitue un témoin quasi unique de l'art ornemental architectural de la fin du XV^e siècle en Vendée. Dans l'hypothèse où les claveaux manquants seraient dans le dépôt lapidaire voisin, il semble primordial de les valoriser.

De plus, les encadrements de baies visibles sur ladite carte postale, et perceptibles dans le dépôt lapidaire, témoignent, eux aussi, d'une très grande qualité d'exécution. Même si les fenêtres étaient déjà dépourvues de leurs croisées, on identifie un beau travail de mouluration des encadrements, des appuis de fenêtres sculptés et notamment un savant décor sur la portion gauche du bâtiment, particulièrement au travers de la fenêtre de l'étage au linteau à double accolade. La finesse d'exécution rappelle les baies du château de Saint-Juire à Saint-Juire-Champgillon (image 14) ou de la Ricotière à Fougeré.

Les vestiges du vieux Beapuy constituent dès lors une précieuse démonstration de l'art constructif et décoratif de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle en Vendée. L'ensemble de la cour, les arases de murs, les reliefs des douves partiellement comblées et le dépôt lapidaire sont autant de vecteurs à constituer l'histoire médiévale de la commune. Le site et ses abords, et spécifiquement le substrat des douves, renferment de toute évidence un riche mobilier archéologique. Par conséquent, il faudra veiller à ce que toute intervention sur site : travaux, creusements, fréquentation de véhicules lourds... se réalisent avec conscience du lieu et souci de sa préservation pour éviter toute dégradation de la stratigraphie¹⁹ archéologique pour les générations futures.



[Image 13]
Détail de porte.
Le Puy-Papin, Pouzauges.



[Image 14]
Détail de fenêtres
Château de St-Juire, St-Juire-Champgillon

19
La stratigraphie est le terme employé en archéologie pour désigner les couches de sol successives constituées au fur et à mesure de l'histoire, et ici, de l'occupation humaine. La non-perturbation de ces couches assure l'exploitation scientifique des objets ou traces qui en sont extraits.

1.3 - En quête du jardin ancien

Que reste-t-il d'un jardin après 500 ans ?

À l'image de l'état architectural du château de Beaupuy des XV^e et XVI^e siècles, en l'absence d'archives, l'aménagement paysager alentour ne peut faire l'objet que de spéculations. C'est le cas pour ce site, mais c'est un fait avéré pour tous les châteaux et logis médiévaux et renaissants, les traces d'éventuels agencements de jardin potager et/ou d'agrément sont particulièrement ténues plusieurs centaines d'années après leur implantation. Par ailleurs, ces lieux ayant été occupés plusieurs siècles durant, parfois de manière ininterrompue, le paysage fait l'objet de remaniements au même titre que le bâti, faisant peut-être progressivement disparaître les interventions des générations précédentes. Les historiens des jardins et des paysages ont d'ailleurs longtemps écrit que le jardin médiéval en tant qu'objet d'étude n'était que théories nourries par les enluminures, mais surtout non vérifiables au moyen de données tangibles. À la lumière des investigations les plus récentes et de l'intérêt naissant pour ce domaine par la recherche archéologique²⁰, force est de constater que les jardins de lieux historiques se révèlent souvent palimpsestes²¹. Ainsi, les interventions et aménagements successifs ne détruisent pas l'état antérieur, mais s'ajoutent, se juxtaposent voire se superposent. Le tracé des allées cavalières, les haies, les fossés et bien sûr les clôtures maçonnées, sont plus souvent entretenus et renforcés que gommés en totalité. Plus encore, la toponymie des lieux s'avère fréquemment riche d'enseignements, les mots se révélant plus inébranlables que les murs. Dans le cas présent, les tableaux indicatifs des sections correspondants aux cadastres anciens sont évocateurs : « Pâtis de la chapelle », « Vieil étang », « Pré de la fontaine », « Tail-lis de l'ancienne chaussée », « Champs du moulin »... comme autant de réminiscences d'un temps ancien.

À l'aide des cartes anciennes, des cadastres du XIX^e siècle, de la toponymie et de la lecture de paysage, on peut donc émettre un certain nombre d'hypothèses éclairées concernant les aménagements du ou des jardin(s), et plus largement des terres environnantes, au cours des XV^e-XVI^e siècles, soit lors de la période majeure de construction du vieux Beaupuy visible de nos jours. Le recours aux sources écrites est parfois très enrichissant ; en Angleterre on dispose même d'aveux du début du XI^e siècle nous offrant de précises descriptions des domaines, y compris des jardins ! Ceci alimente évidemment l'analyse comparative et les typologies qui émergent au travers des régions et des époques.

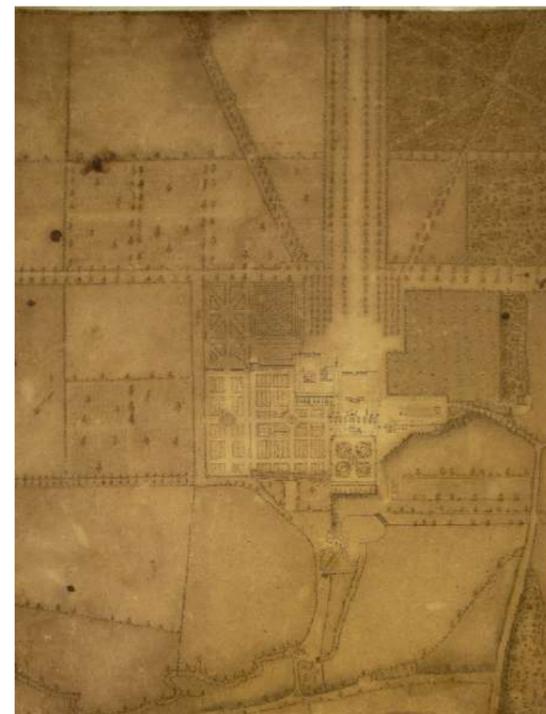
De plus, le canevas des abords paysagers des châteaux et des logis semble perdurer sans bouleversement notable lorsque le bâti lui-même ne fait pas l'objet d'une restauration signifiante ou d'une reconstruction. Ainsi, on peut présumer que les grandes lignes du jardin contemporain du vieux Beaupuy correspondent plus ou moins à la structure ayant persistée jusqu'au renversement du XIX^e siècle.

[Image 15] (en haut à gauche)
Diane, Déduit et Evrart de Conty s'apprêtent à entrer dans le Verger, Bibliothèque Nationale de France, Fr 143 fol. 198v.

[Image 16] (en haut à droite)
Pierre de Crescens, *Livre des profits champ-pêtres et ruraux*, Bibl. royale de Belgique, CA 1470 MS M 232 fol. 157r.

[Image 17] (en bas à gauche)
Plan terrier du château du Boistissandeau, 15 août 1806. Conservation des Musées et Expositions de la Vendée.

[Image 18] (en bas à droite)
Vue sur les jardins et la façade sud du Boistissandeau, les Herbiers.



²⁰ À ce sujet, voir les travaux menés par Anne Allimant pour de multiples jardins historiques et par Christophe Tardy particulièrement à propos des puits, ainsi que JACQUES David, « Archéologie des jardins et restauration », dans *Monumental*, éditions du Patrimoine, Paris, n°4, 1993.

²¹ Le terme « palimpseste » est historiquement usité dans le cas des parchemins que l'on efface pour réutiliser la page et qui, au gré des usages successifs, laissent percevoir les écritures antérieures.

C'est ainsi qu'apparaît une certaine idée de l'environnement paysager cultivé de la fin du Moyen âge et que des éléments tangibles tels que des reliefs ou des structures parcellaires peuvent être interprétés et se montrer vecteurs de sens.

Les abords d'un château à la fin du Moyen âge et au début de la Renaissance

Au cours des XV^e-XVI^e siècles, on observe une évolution notable dans l'architecture des châteaux et des logis qui, à la faveur d'un apaisement des conflits intérieurs, développent les fonctions résidentielles traitées de façon secondaire au cours des siècles précédents. Sans pour autant abandonner les attributs défensifs qui peuvent se révéler nécessaires, les demeures s'ouvrent et s'agrandissent parallèlement à l'acquisition de domaines fonciers de plus en plus étendus.

Néanmoins, comme aux siècles précédents, le jardin est soumis à une vocation vivrière majeure, secondé par les productions des métairies et borderies²². D'ailleurs, les enluminures nous donnent surtout à voir des jardins potagers, des jardins de fleurs, des vergers... Les plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales y ont une place de choix ! Structurellement, le jardin est composé de carrés avec chacun sa propre destination, et est alimenté en eau par un puits ou une fontaine centrale, ou par un jeu de canaux. Il est d'usage de le clôturer afin d'éviter le vent pour les maladies, « enfermer » la chaleur pour la maturation des fruits et surtout maintenir à distance le petit gibier. Installé à côté du château, le jardin est un espace privilégié pour la promenade. À en croire les représentations, il semble que la cueillette et l'entretien des fleurs soient des activités particulièrement féminines, tandis que les travaux du potager et du verger sont assurés par des hommes.

Un peu plus éloignées de la demeure, on trouve les parcelles de vignes qui serviront bien sûr à la production de raisin de table et de vin, mais aussi de vinaigre. Dans les régions éloignées de la mer et donc de la culture du sel, la fabrication du vinaigre s'avère essentielle pour la conservation des aliments ! On produit ainsi une saumure permettant de stocker les denrées alimentaires dans des pots de terre eux-mêmes disposées dans des silos et des glacières²³.

À distance de la maison, outre les exploitations agricoles, des parcelles de bois sont cultivées afin de bénéficier notamment de bois de travail et de construction, ainsi que de bois de chauffage. Évidemment, chacune des exploitations implantées sur un domaine est source de fermage au profit du suzerain. On établit également des garennes, à savoir des espaces clos de murs ou de fossés en eau dédiés à certaines espèces de gibier, destinés à en favoriser la démographie pour la chasse et le piégeage.

Bien sûr, pour toutes ces questions paysagères la présence de l'eau est

fondamentale, tout comme pour répondre aux besoins défensifs précédemment exprimés. À proximité des nobles demeures, l'eau est donc sujette à aménagements afin d'alimenter des fossés défensifs, des canaux pour des moulins, et des étangs. Ces étendues d'eau sont généralement à vocation défensive, mais elles servent aussi de vivier de poissons, et selon leurs dimensions, permettent d'attirer des oiseaux d'eau très appréciés sur les tables seigneuriales !

À partir des XVI^e-XVII^e siècles, l'agrément se déploie petit à petit au-delà des abords immédiats de la résidence, particulièrement par le biais de grandes allées rectilignes plantées d'arbres. Ces allées desservent la demeure et rendent palpable tout ou partie des limites du domaine au regard des distances aménagées. Elles améliorent grandement le confort d'accès et sont un formidable moyen de valorisation de la propriété par la domestication de la terre. Ce maillage du domaine va d'ailleurs être une action récurrente jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce qui complique malheureusement la lecture de site. En effet, en l'absence de plans anciens, il est généralement impossible de déterminer l'ancienneté d'une allée dont les abords ont pu être sérieusement replantés. Quoi qu'il en soit, on constate que ces allées persistent au travers des siècles, sinon dans l'existence, au moins dans le dessin des parcelles cadastrales, et ce jusqu'à nos jours, ou pour le moins jusqu'au XIX^e siècle, avant les grands chantiers de remembrement. Elles sont habituellement dessinées dans l'axe d'entrée des châteaux et des logis et sont dès lors vectrices d'indices historiques permettant de les associer à un contexte bâti daté. Outre le tracé d'allées, le jardin Renaissance fait la part belle à l'agrément et à l'art topiaire²⁴, éloignant le potager aux parcelles périphériques.

Précisons qu'à l'aune des recherches récentes menées par l'Association des Parcs et Jardins de Vendée et le Centre Vendéen de Recherches Historiques, la Vendée serait peu dotée de grands jardins Renaissance et de leurs témoignages. L'un des exemples les plus emblématiques reste les jardins du château de Boistisandeau aux Herbiers (images 16 et 17).

22

La métairie est une exploitation agricole de plusieurs hectares accolés les uns aux autres tandis qu'une borderie est une plus petite culture où les parcelles sont plus ou moins éparpillées.

23

Les silos sont souvent mis au jour lors de fouilles archéologiques. Il s'agit de trous plus ou moins profonds, ménagés verticalement. Cette technique ancestrale, déjà utilisée à la préhistoire, s'affranchit de la chaleur de la surface pour profiter de la fraîcheur naturelle du sol.

Le dispositif est comparable pour les glacières qui désignent des galeries souterraines peu profondes. Il semble que ce principe se soit diffusé et développé en Europe à la fin du Moyen âge, supplantant progressivement les silos, au moins dans les domaines nobiliaires.

24

L'art topiaire désigne la pratique de taille d'arbres et d'arbustes, notamment de buis, dans un but décoratif.

C H A P I T R E D E U X

LE BOULEVER- SEMENT DU XIX^E SIÈCLE



Château de Nesmy
Fief d'origine de la famille
de Tinguy de Beaupuy
Ici, le parc a été dessiné par André
Leroy vers 1840 puis modifié par
les frères Bühler à l'extrême fin du
XIX^e siècle.

2.1 – La famille de Tinguy

Beaupuy et ses propriétaires, de la Révolution à 1987

Aux environs de 1780, un certain Pierre Gourdon, et son épouse Jeanne Perrine Gouin, se portent acquéreurs de Beaupuy. Ces riches fermiers qui, semble-t-il, exploitaient déjà en amont les terres de la baronnie de Beaupuy se sont ainsi comme affranchis en devenant propriétaires. Par ce fait, ils ont certainement prémunis le domaine d'un éventuel pillage et d'une vente en tant que Bien national. Beaupuy échoue par la suite à leur fils Jean-Baptiste Gourdon, médecin à Luçon, qui le 7 messidor an IV (soit le 25 juin 1796), le cède à Louis-Michel Dubaret, chevalier de saint Louis, inspecteur des eaux et forêts et à son épouse Marie-Rose de Gentet. Puis, le 15 mai 1819, Beaupuy est vendu à Auguste-Paulin Mourain, substitut du procureur du Roi à Bourbon-Vendée (La Roche-sur-Yon).

Vers 1835, Louise Tousseau, veuve d'Auguste-Paulin Mourain, vend à son tour Beaupuy au comte Henry Louis Ernest Tinguy de Nesmy. À partir de cette date, la généalogie est parfaitement détaillée grâce aux archives familiales²⁵ :

- **Henry de Tinguy de Nesmy** épouse en 1843 Géorgine Henriette Françoise de Chabot. Ils sont les commanditaires du nouveau château et font l'objet d'une notice spécifique ci-après. Ils eurent douze enfants, dont deux qui suivent qui héritèrent successivement de Beaupuy ;
- **Charles Raymond Yves Marie de Tinguy**, né le 3 janvier 1854, époux de Berthe Françoise Marie de Méhérenc de Saint-Pierre, fille de Auguste Charles Marie de Méhérenc, marquis de Saint-Pierre et de Victoire Louise de Robien ;
- **Joseph Marie Louis de Tinguy**, né le 15 septembre 1863, qui se maria avec Louise Charlotte Marie de Boullemer de Thiville, fille de Louis Charles de Boullemer de Thiville, lieutenant aux Zouaves pontificaux, officier de la Légion d'honneur, et de Clotilde Vexiau. De ce mariage est né un fils qui suit ;
- **Jean Louis Marie de Tinguy-Vexiau**, né à Beaupuy le 5 mars 1895, adopté en 1924 par son oncle par alliance Charles Raoul de Vexiau. Il s'unit le 20 septembre 1928 à Marie Françoise Marguerite Jeanne Savary de Beauregard, fille de Charles Joseph Savary de Beauregard et d'Isabelle Marie Thérèse de Brivezac.
Jean de Tinguy-Vexiau devint maire de Réaumur puis hérita de Beaupuy par sa tante Louise et s'y installa avec son épouse. Ils décédèrent sans héritiers directs, elle en 1975 et lui en 1987.

Au cours des années 1990, le château est mis en location avant que le domaine ne soit acquis en 2000 par la municipalité de Mouilleron-le-Captif auprès des héritiers de la famille de Tinguy.

²⁵ De TINGUY Théophile, *La maison de Tinguy, notice généalogique et historique*, Odin et Cie, Poitiers, 1896.

Qui était « Tinguay-Loup » ?

Henry Louis Ernest Tinguay de Nesmy, né le 3 juin 1814 à Nesmy et décédé le 6 octobre 1891 à Pleucadeuc, mena une vie telle que deux romans firent de lui un personnage : tout d'abord Mme de la Frégeolière (sous le pseudonyme de Jean d'Etiau) avec « Les prétendants de Viviane » en 1886, puis Georges Bordonove en 1963 avec « Chien de feu », réédité sous le titre « Le vieil homme et le loup » en 1985. Après une petite enfance marquée par de multiples drames familiaux, le petit Henry Louis, déjà orphelin à l'âge de 2 ans, est pris en charge par ses oncles et sa grande tante Louise de la Rochejacquelein à Paris. En août 1830, sa tante fuit la Révolution et rejoint la terre légitimiste vendéenne. Henry Louis ne tarda pas à s'émanciper de sa tutelle avec détermination puisqu'il se porte acquéreur du vieux Beaupuy alors qu'il n'est âgé que de 21 ans !

Dès lors, il s'attachera à agrandir progressivement le domaine foncier, pour les rentes agricoles et certainement pour disposer de bois pour la chasse à courre, et notamment au loup. Il y vit en célibataire, entouré de 17 domestiques en 1842. Au service de sa passion pour la chasse au loup, il achète une maison à Pleucadeuc, précisément à Gournava. Selon la mémoire des équipages de la société de vénerie française, il y passe 10 mois sur 12 et aurait abattu jusqu'à 2000 loups au cours de sa vie. La tradition lui attribue même la disparition des loups en Vendée.

Le 14 novembre 1843, il s'était marié à sa cousine germaine Georgine de Chabot en la cathédrale de Nantes. Il rentrait environ trois fois par an sur ses terres vendéennes, ce qui ne lui empêcha pas d'y laisser un souvenir impérissable par les frasques de sa personnalité.

Qui était Georgine de Chabot ?

Georgine Henriette Françoise de Chabot, née le 2 août 1823 à Venansault et décédée le 24 mars 1887 à Mouilleron-le-Captif, laissa un souvenir très prégnant de ses bonnes œuvres. Elle passe son enfance aux côtés de sa sœur suite au décès de leur mère alors qu'elles ne sont âgées respectivement que de 11 et 17 ans. En outre, son éducation auprès des religieuses de Niort et au pensionnat de Nantes marque profondément son esprit. Loin d'un personnage de roman, sa personnalité et sa dévotion sont relatées par l'abbé Guichet, supérieur de l'Institution Sainte-Marie de La Roche-sur-Yon dans son ouvrage « Georgine de Chabot comtesse de Tinguay » publié en 1888 dans le but de susciter un procès de béatification.

Très dévote, elle mena de nombreuses retraites spirituelles, visita Lourdes, rencontra Bernadette Soubirous... jusqu'à prononcer des vœux en l'église des Carmes à Rennes et ainsi devenir Thérèse de Jésus dans le Tiers Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Par sa volonté, la famille de Tinguay finança significativement l'érection de la nouvelle église Saint-Martin de Mouilleron-le-Captif et la fondation de l'école des filles.

Des commanditaires en quête de modernité

C'est motivé par une quête de confort que les époux de Tinguay engagent la construction d'une nouvelle demeure sur les terres de Beaupuy dans la seconde moitié du XIXe siècle. À cette période, la plupart des propriétaires de vieux logis va initier une multitude de chantiers qui progressivement couvriront le département, et plus largement, le grand Ouest français. À l'échelle de la Vendée, entre 1810 et 1913 on recense 175 constructions ou reconstructions de châteaux, sans compter toutes les entreprises de rénovations dont font l'objet nombre de bâtisses plus ou moins nobles des XVIIe-XVIIIe siècles notamment. Les datations de ces 175 chantiers font état d'un très net engouement durant la seconde moitié du siècle que la Première Guerre mondiale va stopper brusquement²⁶. Cette chronologie corrobore l'interprétation que l'on fait de ces travaux, qui ne surgissent pas après les troubles révolutionnaires afin de réparer les propriétés incendiées par les colonnes infernales, mais qui émergent véritablement dans un contexte de développement économique. Qui plus est, il faut admettre que les archives manquent pour quantifier les destructions liées à la guerre de Vendée. Il est entendu que les sources écrites attestent de très nombreuses maisons pillées, mais il semblerait que la destruction, même partielle, n'intervenait pas systématiquement. D'ailleurs, le cadastre primitif ne donne pas l'impression d'une Vendée littéralement ruinée²⁷. Soit la Vendée s'est très rapidement reconstruite avant 1821-1846, et même 1808 environ pour six cantons²⁸, soit les destructions effectives sont à réévaluer. Dans ce cas, il apparaît que construire ou reconstruire un château après 1850 ce n'est pas vouloir restituer un bien détruit 50 ans plus tôt, c'est avant tout se loger de façon cohérente avec les modes de vie contemporains dictés par la recherche de luminosité, de chaleur et de modernité de décors notamment. Pour ce faire, s'il s'agit d'un domaine doté d'un logis ancien, ce dernier peut être requalifié en servitudes, en logement de fermier, ou dans le cas où il serait ruiné en agrément à la balade dans le parc, comme cela semble avoir été le cas à Beaupuy²⁹. Enfin, le vieux logis peut aussi être détruit, notamment pour servir de carrière de pierres au nouvel édifice. C'est ainsi que la Vendée est aujourd'hui très riche d'un patrimoine architectural du XIXe siècle.

Habituellement, à cette époque, la construction d'une demeure coïncide avec un mariage et par conséquent la constitution d'un nouveau ménage. Dans le cas présent, il est intéressant de notifier que la famille de Tinguay s'installe dans le nouveau château le 6 octobre 1871, soit 28 ans après l'union des deux commanditaires ! Si ce chantier intervient si tardivement, c'est probablement en lien avec les personnalités affirmées des commanditaires : lui, très absent de la maisonnée, et elle, dédiée à la bienfaisance. Selon certains auteurs, la perception de l'héritage de la grande tante de Georgine de Chabot, Lucie de la Rochejacquelein, vers 1862, aurait motivé la réflexion d'une demeure plus confortable. Sachant que le coût du château (développé postérieurement), représente moins d'une année

26
RETAILLEAU Pauline et RIALLAND Olivier, « Châteaux neufs et mises en scène du paysage au XIXe siècle en Vendée », dans coll. *La Vendée des jardins au fil de l'histoire*, CVRH, La Roche-sur-Yon, 2017.

27
Sur les cadastres anciens, les édifices ruinés sont signifiés en jaune, tandis que les lieux habitables, exploitables, sont colorés de rose.

On constate régulièrement que les lieux affirmés ruinés par la tradition orale sont rapportés habitables aux cadastres dressés dès 1810. Il paraît difficile à croire que toutes ces bâtisses aient été restaurées en moins de 10 ans dans ce contexte post-révolutionnaire, et avec quels fonds financiers ? Il nous semble sage d'envisager que le choc avéré de cette période fut un terrain fertile à ce que les générations successives assombrissent plus encore le souvenir de ces années de conflits, les pillages s'apparentant progressivement à des destructions.

28
En Vendée, un premier jeu de plans cadastraux a été relevé entre 1808 et 1821 et concerne les six cantons suivants : Fontenay-le-Comte, Luçon, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, la Roche-sur-Yon (Bourbon-Vendée) et St-Hilaire-des-Loges. Le second jeu qui couvre tout le territoire départemental, y compris les cantons précédemment traités, est levé entre 1821 et 1846.

29
À Mouchamps, la vieille Bonnière est partiellement conservée et aménagée en servitudes de la demeure construite en 1856-1858 ; à Bessay le vieux Salidieu devient la ferme du Sablon qui se voit déplacer afin de disposer d'un promontoire pour y faire édifier un grand château à partir de 1868. À l'échelle du département, il nous semble que les ruines médiévales et renaissances du château des Essarts sont le plus bel exemple d'agrément pittoresque à la promenade dans un beau parc paysager dessiné autour du château édifié en 1854-1857.



[Image 19] (en haut)
 Dessin du vieux Beaupuy d'après la carte postale ancienne. Georges Bordonove, 20 avr. 1961. Coll. privée

[Image 20] (en bas)
 Profil altimétrique entre le vieux Beaupuy et le château du XIXe siècle. © Géoportail.

de rentes, cette interprétation apparaît fantaisiste. Quoi qu'il en soit, on dispose d'une description au vitriol de la vieille demeure par Auguste de Chabot :

« Au rez-de-chaussée à gauche, les anciennes salles avaient été transformées en écuries. La cuisine avec ses dépendances occupait le premier étage. Au second, où on accédait par un escalier qui ressemblait à une échelle, se trouvaient les "appartements", espèces de nids à rats qui avaient la prétention de servir à la fois de salle à manger, de salon, de chambres pour les maîtres de maison et pour les nobles étrangers. »

Georgine de Chabot elle-même écrit d'ailleurs « Je me sers de ma pauvre maison actuelle pour remercier Dieu de m'avoir envoyé cette bonne humiliation, qui m'était nécessaire »³⁰.

2.2 - Une demeure ancrée dans son époque

« Une maison convenable pour les enfants »

C'est ainsi que Georgine de Chabot évoquait la construction du nouveau Beaupuy. L'objectif était en toute logique de remplacer le logis hérité de temps anciens, aux murs épais, difficile à chauffer et certainement humide, pour une demeure lumineuse et bien orientée. De fait, l'architecture du nouveau château de Beaupuy est symptomatique des constructions analogues contemporaines. L'édifice est composé de quatre niveaux à raison d'un soubassement, un rez-de-jardin surélevé accueillant notamment les pièces de réceptions, un étage de chambres et un dernier niveau sous combles destinés notamment aux domestiques. Cette organisation verticale se retrouve dans toutes les constructions châtelaines du XIXe siècle, en Vendée et ailleurs, en dehors de quelques rares exceptions. La demeure se voit ainsi surélevée par le soubassement, accentuant l'emplacement choisi toujours dominant. Le château est visible de loin, au-delà des frondaisons, et surplombe la campagne alentour. Dans le cas où préexistait une construction sur le domaine, la nouvelle bâtisse profite quasi systématiquement d'une situation plus bénéfique en altitude. À Beaupuy, l'altitude au centre de la cour du vieux logis est de 71,5 m pour 76,48 m à l'emplacement du château neuf (image 20). Ce gain étant acquis à la faveur d'un déplacement de site de 158 m vers le nord. L'importance vouée à l'implantation du nouveau château est absolument essentielle pour comprendre l'élaboration de l'ensemble du site au XIXe siècle. Beaupuy se révèle

³⁰ Les deux citations d'Auguste et de Georgine de Chabot sont extraites du bulletin de *L'Ambois*, n°10, janv. 2000.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 158 m Dénivelé positif : 5,24 m
 Dénivelé négatif : -0,33 m Pente moyenne : 3 ‰

être un parfait exemple du réaménagement des domaines à cette époque, où le château et le parc sont pensés conjointement.

Ce rapport entre architecture et paysage dicte généralement une certaine hiérarchie des façades. Ainsi, la façade d'arrivée sur le château est la plus monumentale, tandis que la façade arrière (image 21), ouvrant sur la plus large part du parc, se révèle plus mesurée. En effet, cette seconde façade est celle à laquelle on tourne le dos pour aller à la découverte du parc, et que l'on aperçoit certes au cours de la balade à la faveur d'une percée entre les bosquets d'arbres, mais à distance. Le cas présent est une énigme puisque le château neuf de Beupuy est inversé par rapport à ces poncifs. En effet, considérant la présence de la conciergerie au nord du parc, on découvre de ce fait le château par sa façade nord-est. Celle-ci comporte un arrière-corps central percé de trois travées encadré de deux avant-corps. La comparaison avec de nombreux châteaux vendéens contemporains nous renseigne sur les habitudes constructives et les symboliques d'alors³¹. Ainsi, on sait que les arrières-corps centraux sont un traitement réservé aux façades arrière. Ici, l'autre façade, orientée sud-ouest, est agrémentée d'une tour octogonale à demi-engagée, c'est-à-dire pour moitié comme « rentrée » à l'intérieur du corps de bâtiment. Cette tour est dotée d'une élévation plus haute que le reste de la maison, avec une toiture étirée. Vecteur d'une monumentalité évidente, cet élément confère le statut de façade principale à ce côté. De plus, on constate ici la présence de plusieurs armes sculptées dont au sommet celles des commanditaires de Tinguy et de Chabot, quand au nord se trouve le blason de l'union des familles Chauvinière et de la Haye, seigneurs du XVI^e siècle. La présence de ces armes a pour intérêt d'affirmer l'identité des occupants et d'afficher une certaine filiation avec une noblesse ancienne. Il s'agit là d'une manifestation d'un enjeu propre au XIX^e siècle, époque où l'abolition des privilèges a fait vaciller l'ordre social. Les héritiers d'Ancien Régime sentent alors le besoin de se rattacher à une certaine noblesse pour revendiquer leur statut, tandis que les nouveaux bourgeois construisent de la même façon des petits châteaux où la porte d'entrée est couronnée de blasonnement. Quelles que soient leurs origines, la caste la plus aisée voit dans la propriété nobiliaire une façon d'affirmer une identité distincte³².

Ainsi, l'entrée de Beupuy pose question quant aux convenances d'alors. Typiquement, on entre dans une propriété châtelaine au moyen d'une grille, voisine ou non d'une conciergerie. Une fois la porterie franchie, on accède à la demeure au moyen d'une allée courbe et boisée, laissant entrevoir ponctuellement le château. Les servitudes apparaissent à proximité du chemin, permettant d'y stationner le moyen de locomotion afin de se rendre ensuite sur le perron d'entrée. Dans le cas présent, la construction du nouveau château et l'aménagement du parc ne s'associent pas à l'établissement d'un ensemble de dépendances. La comparaison des cadastres nous permet de constater que la longère de Beupuy est construite entre 1808 et 1842. Implanté au nord-est du vieux château,



[Image 21] (gauche)
Vue sur la façade nord-est depuis l'allée d'entrée.

[Image 22] (droite)
Porte d'entrée façade sud-ouest. Joli linteau à accolade et fleuron de style néo-gothique.

parallèle au logis et lui faisant face, ce bâtiment semble abriter les communs du nouveau château à partir de 1871. Dans ce cas, le circuit des invités se dessine depuis la conciergerie au nord, on contourne le château pour accéder à ce bâtiment annexe avant de revenir sur ses pas et rejoindre le flanc sud-ouest de la maison pour enfin y pénétrer. Il est inenvisageable d'accéder à l'intérieur de la bâtisse par le nord-ouest comme en atteste la distribution qui révèle un couloir étroit au nord aloqu'un large vestibule avec escalier d'honneur se trouve dans tour octogonale. Notons que cette dernière abrite une belle porte d'entrée avec mouluration néo-gothique (image 22) participant à la scénographie de l'ensemble. Néanmoins, cela signifie que lors de la promenade dans le parc, on tourne le dos à la belle façade... même si elle est efficacement mise en scène par le point de vue depuis la chaussée, qui aurait été certainement moins percutant s'il avait encadré la façade la plus modeste. Enfin, il paraît impensable d'accéder à Beupuy depuis le sud du parc en l'absence de cheminement carrossable franchissant les pièces d'eau.

La place de la chapelle

Malgré une cohérence effective avec l'époque et les usages d'alors, l'atypisme du lieu se retrouve aussi à l'intérieur. Si au XIX^e siècle les domaines sont souvent dotés d'une chapelle, celle-ci est érigée sous la forme d'un petit bâtiment distinct distancé de la maison tout en restant à proximité³³. Ici, la chapelle est intégrée à la demeure, qui plus est dans le niveau des salles de réception et dans une pièce aux dimensions très inhabituelles pour cette destination à cette période. En effet, la chapelle couvre une surface d'environ 50m², soit les mêmes dimensions que le salon et la salle à manger ! Il s'agit là d'une manifestation évidente de la volonté de Georgine de Chabot. Richement doté de mobilier, d'objets et d'un décor de boiseries et de peintures aujourd'hui préservé, la chapelle de Beupuy constitue un *unicum* dans tout le corpus des châteaux vendéens du XIX^e siècle. Au regard de la sobriété de l'ensemble de la demeure, la chapelle avec ses vitraux, son plafond peint d'étoiles dorées, et son autel avec clôture d'autel tous deux très joliment travaillés de bois doré et sculpté dans un goût néo-gothique constitue l'élément patrimonial prédominant de l'édifice. C'est l'identité propre de Georgine de Chabot qui se manifeste ici, une ferveur chrétienne qui sera d'ailleurs entretenue par la famille de Tinguy jusqu'au XX^e siècle, comme en atteste les nombreux témoignages à propos des célébrations des Mois de Marie.

³³ Sur un corpus de 458 chapelles, à l'échelle nationale, Bertrand Goujon en rapporte près de 40 % disposées dans les parcs contre seulement 4,6 % localisées dans le corps central du château ! Chiffres extraits de « Le XIX^e siècle : âge d'or ou chant du cygne des chapelles castrales en France ? », dans coll., *Le château, le diable et le bon dieu*, Ausonius éditions, Anglet, 2016.

³¹ Voir à ce propos RETAILLEAU Pauline, « Paul-Joseph Guillerot, architecte de châteaux en Vendée au XIX^e siècle », mémoire de recherche en histoire de l'architecture, Université de Nantes, 2014.

³² Voir à ce propos GRANDCOING Philippe, *Les demeures de la distinction, châteaux et châtelains au XIX^e siècle en Haute-Vienne*, Limoges, PULIM, 1999.

L'identité de l'architecte

Grâce aux archives relatives à Beupuy tirées de l'oubli parmi les réserves de la Conservation des Musées et Expositions de Vendée et dans les papiers de la famille de Tinguy, il nous est permis de révéler que deux architectes ont été successivement sollicités.

Dans un premier temps, Paul-Joseph Guillerot a fourni au moins un plan d'élévation pour le futur château de Beupuy. Ce beau plan aquareillé est daté du 11 juin 1864 (image 23). La demeure imaginée est constituée, fidèlement au poncif du siècle, de quatre niveaux, dont un haut soubassement et un étage sous combles, et ce sur cinq travées. La travée centrale est traitée en avant-corps plus haut que le corps de bâtiment et la porte d'entrée qu'elle valorise est desservie par un imposant escalier à double volée doté d'une délicate rampe de fer forgé. Une tour ronde et une tourelle sur cul-de-lampe encadrent l'ensemble.

La particularité de ce plan réside dans l'important massif néo-gothique dédié à la chapelle. Il s'agit d'une proposition unique dans l'œuvre de l'architecte ainsi qu'à l'échelle de la Vendée. De fait, lorsque la chapelle est intégrée à la demeure, ou accolée à celle-ci, elle n'est que très peu décelable depuis l'extérieur, généralement par la présence d'une fenêtre à linteau brisé et/ou par des vitraux. Ici, c'est une véritable chapelle avec contreforts comme on en érige alors dans les parcs, mais ici exceptionnellement mitoyenne à la maison. De toute évidence, ceci est une démonstration de la volonté de la commanditaire Georgine de Chabot et l'expression manifeste de sa très grande foi.

Ce dessin ne sera jamais réalisé, et les archives privées de la famille de Tinguy conservées ne témoignent aucunement de ce projet. Néanmoins, lesdites archives recèlent le nom de l'architecte du présent château, à savoir Eugène Boismen. Malheureusement, il semble que les plans aient été perdus puisqu'il n'en demeure aucune trace ni dans les archives familiales ni dans le fonds d'archives de l'architecte disponible aux Archives départementales de Loire-Atlantique. Quoi qu'il en soit, un devis complet de construction est dressé par l'architecte le 24 septembre 1866 qui reprend les devis individuels des différentes entreprises qu'il avait pris soin d'assigner³⁴ :

- Maçonnerie : 17 344,83F par Savariau de Nantes ;
- Charpente : 8 738F par Guillon de Nantes ;
- Couverture et plomberie : 3 455,50F par F. Beffé de Nantes ;
- Menuiserie : 7 350,90F par A. Onillon de Nantes ;
- Plâtrerie et marbrerie : 6 167,94F par L. Mercier de Nantes ;
- Serrurerie : 3 190,40F par A. Hubert de Nantes ;
- Vitrierie et peinture : 1 559,70F par L. Viau de Nantes ;
- Honoraires de l'architecte : 2 386,31F ;

Soit un total de 50 112,58 Francs

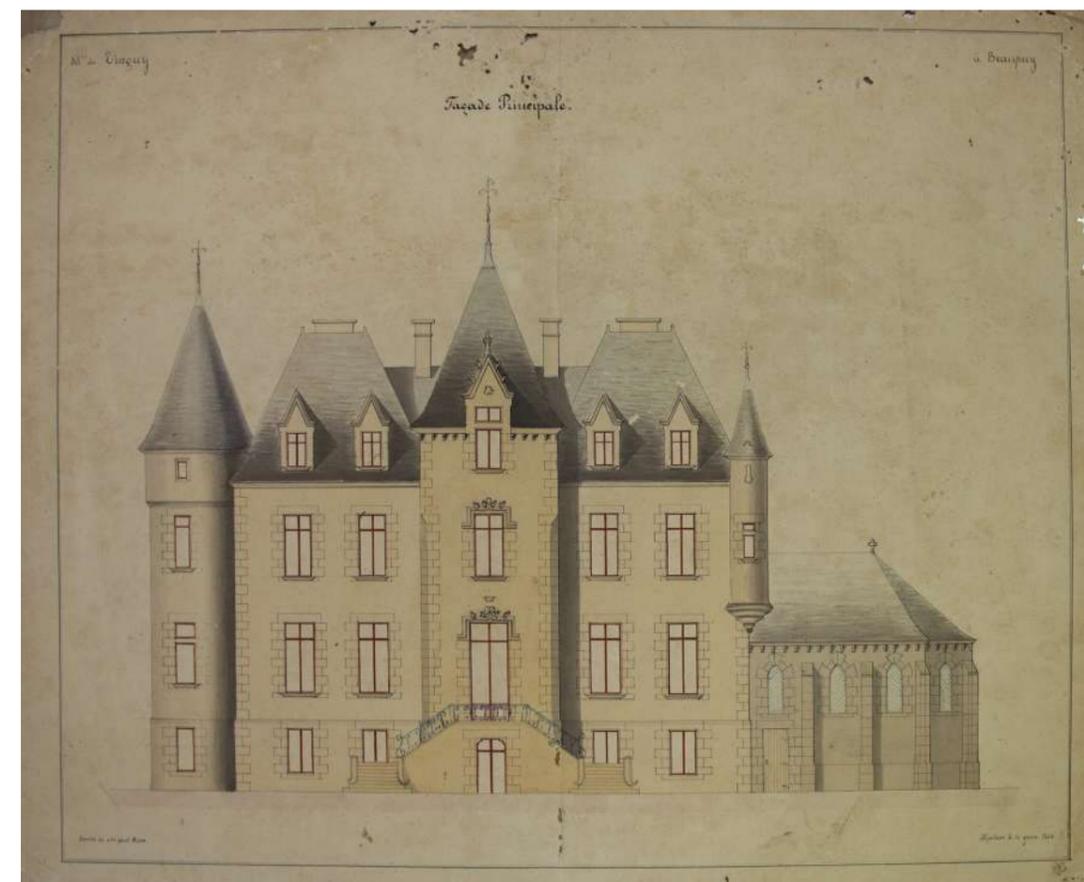
³⁴ Devis signé de l'architecte reproduit en annexe.

Sachant que la famille s'installe au nouveau château de Beupuy le 6 octobre 1871, cela suppose un chantier d'environ 5 ans, soit une durée tout à fait dans la moyenne de l'époque. La chapelle, finalement intégrée au cœur même de la demeure est bénie par l'évêque de Luçon le 18 octobre 1871. Par ses dispositions, cette réalisation est très vraisemblablement moins onéreuse que la proposition de Paul-Joseph Guillerot. Par comparaison avec d'autres chantiers contemporains, le coût de construction de Beupuy s'intègre dans la fourchette basse. Il est intéressant de notifier que celui-ci ne représente même pas une année de rentes foncières du couple qui s'élèvent à 81 390F³⁵ hors l'apport d'éventuelles coupes d'arbres.

Précisons qu'Eugène Boismen (Nantes, 2 nov. 1828 - ?) fût inspecteur des travaux de la cathédrale de Nantes et architecte diocésain de ladite ville. En Vendée, il conçut notamment la chapelle de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre et celle de Mesnard-la-Barotière. À ce jour, on ne lui connaît pas d'autres châteaux sur le département.

³⁵ "Récapitulation" des biens du couple de Tinguy-de Chabot avec montants des rentes annuelles extraits des archives privées de la famille de Tinguy, reproduit en annexe.

[Image 23]
Projet d'élévation de la façade principale du château de Beupuy. Paul-Joseph Guillerot, 11 juin 1864. Conservation des Musées et Expositions de Vendée, 993.24.10.





2.3 - Une nature subtilement domestiquée

Le parc agricole paysager, une définition

Parallèlement aux bouleversements sociétaux français liés à la période révolutionnaire, et aux transformations architecturales qui découlent de l'émergence de nouveaux modes de vie à l'échelle européenne, le XIXe siècle français se présente comme une aire de réinvention du paysage domestiqué. Dans un contexte vendéen, force est d'admettre qu'il existait peu de grands jardins ordonnés hérités des siècles antérieurs³⁶. Les châteaux et logis étaient bâtis au cœur de multiples parcelles juxtaposées aux fonctions versatiles, là utilitaire, plus loin d'agrément, semble-t-il, sans composition évidente.

À partir des années 1840³⁷, et plus aisément quand le château est neuf, le parc démultiplie la surface dédiée à l'agrément. Suivant la vogue anglaise ayant émergé au milieu du XVIIIe siècle, qui se démocratise alors dans toute l'Europe, les propriétés se dotent de parcs où l'environnement est subtilement dicté, et même recomposé. À l'inverse des anciens poncifs, le parc paysager se définit par ses allées courbes, ses prairies et bosquets d'arbres ingénieusement disposés et sa topographie vallonnée qui accentue les reliefs naturels ou résultante de l'intervention humaine. L'eau, autrefois maîtrisée dans des fossés et des canaux, s'émançipent de ces carcans pour adopter des dessins irréguliers au travers d'étangs et de cours d'eau émanant de la topographie nouvellement (re)dessinée.

Le spectre d'essences vernaculaires est considérablement amandé suivant un savant jeu de couleurs, d'ombres et de lumière. Les plus beaux sujets, souvent issus d'essences exotiques coûteuses telles que les séquoias ou les cèdres, sont plantés au cœur de découverts ou en petits groupes. Des bosquets d'arbres ponctuent les allées du parc afin de créer d'ingénieux points de vue, là sur la demeure, ici sur un attrait lointain comme un clocher ou le passage d'une voie ferrée. En marge du parc, de grands murs de clôture sont restaurés ou implantés, de belles porteries avec grilles de fer forgé s'établissent au voisinage de maisons de gardiens. Le parc forme un écrin autour de la demeure, imposant une distanciation avec les alentours. Pour autant, le jeu des cônes de vues instaure volontiers le doute quant aux limites effectives du domaine, intégrant le paysage lointain dans la composition.

Outre le parc d'agrément qui valorise des mœurs de villégiature, la fonction agricole constitue une dimension fondamentale de ces domaines. Il est évident que ce mode de vie et ces propriétés s'entretiennent grâce aux profits générés par les domaines fonciers des propriétaires. C'est ainsi que les parcs paysagers intègrent presque systématiquement des parcelles dédiées à l'agriculture, et plus généralement aux pâtures. En plus d'être la caution financière de l'existence et de la pérennité de ces parcs, les troupeaux se révèlent des attraits à la balade dotant d'un pittoresque certain le paysage visible depuis le château.

[Image 24] (en haut)
Chapelle du nouveau château de Beaupuy, état avr. 2022

[Image 25] (en bas à gauche)
Détail de la tour octogonale sud-ouest. Motif de fausse bretèche trilobée encadrant les blasons des familles de Tinguy surmonté d'une couronne de marquis et de Chabot avec une couronne de comte.

[Image 26] (en bas à droite)
Vue sur le mur nord-ouest depuis l'allée de la chaussée.



³⁶ Voir à ce propos LATASTE Cécile (dir.), *La Vendée côté jardin*, Somogy, Paris, 2006.

³⁷ À Fougeré, la transformation du site de Buchignon est exceptionnellement documentée par les cadastres anciens. En effet, au cadastre de 1809 n'existe que le vieux logis, mais en 1843 le nouveau château a été construit il y a peu tandis que les premières allées courbes sont représentées sur le cadastre.

Conjointement, les cours de servitudes, habillage dissimulées par des bosquets d'arbres, spécialisent et rationalisent leurs volumes au service d'une autonomie parfois aux aires d'autarcie : étable, porcherie, écurie, sellerie, greniers, fruitier, laiterie, laverie, séchoir à linge... En somme, « la nature est avant tout un espace agricole façonné par les nécessités de l'économie domaniale »³⁸.

Architecture et paysage, une pensée synchrone

Dans le cas d'un château neuf concomitant de l'élaboration d'un parc paysager, il est fondamental de faire une lecture de site qui associe ces deux objets d'étude. Si cette réalité de relation étroite entre le bâti et le paysage est avérée pour les périodes antérieures, le XIXe siècle en est la plus franche manifestation. En effet, durant ce siècle, la construction d'un château ou d'une belle demeure de campagne est systématiquement conjuguée à un aménagement de l'environnement, qu'importe les dimensions de la propriété. En Vendée, les parcs châteaux du XIXe siècle couvrent en moyenne une surface de 12,50 hectares, oscillant entre de petites propriétés d'un à deux hectares jusqu'à des compositions extraordinaires de plus de 100 hectares³⁹. On constate que les deux compositions, architecturale et paysagère, se font écho et se servent l'une et l'autre, afin de valoriser un arbre ou dissimuler une entrée de service par exemple.

Dans la typologie des parcs paysagers, le dessin est dicté par un certain nombre de points de vue, qu'ils soient tournés vers les lointains ou vers le domaine en tant que tel. Ces perspectives sont savamment pensées, notamment pour déterminer des angles de vue sur la demeure, comme la perspective sur le château de Beupuy depuis la chaussée. À l'inverse, les servitudes sont généralement occultées pour tenir à distance les activités prosaïques vis-à-vis d'une villégiature que l'on met en scène. Au sommet d'une butte entourée de décourts, le château s'assoie sur une plateforme ensablée dont les angles ouvrent sur quatre départs d'allées.

Le parc est un véritable écrin composé de façon progressive et presque linéaire depuis les extérieurs du parc jusqu'à la maison. Ainsi, il est densément planté sur les franges périphériques dissimulant la résidence depuis les voies de circulation, se mue en pelouses autour de la bâtisse pour faire entrer la lumière, complétées de corbeilles fleuries à proximité des entrées de celle-ci pour l'agrément. Les petits bosquets d'arbres animent les découverts et sont disposés graduellement tant dans la densité que dans leurs dimensions au fur et à mesure de l'éloignement du château et du rapprochement des limites boisées du domaine.

Une fois à l'intérieur de la maison, la distribution créée sinon des espaces traversants, au moins l'illusion de ceux-ci par l'alignement des portes et des

fenêtres. Parfois, des cheminées surmontées de miroirs sont implantées en face des baies pour instaurer un reflet du parc dans la pièce, exceptionnellement on aménage le conduit de cheminée avec un coude afin de pouvoir percer une fenêtre en lieu et place du trumeau⁴⁰ ! Les portes sont désormais vitrées, en intérieur comme en extérieur, toujours suivant la volonté de faire entrer le parc dans les intérieurs. Les points de vue vers l'extérieur ainsi établis, on prend soin de les rendre attrayants par un jeu de couleurs de feuillages, par une pièce d'eau ou par une perspective longue par exemple.

C'est donc l'ensemble de ces principes qui témoignent du lien très étroit entre la demeure et le parc au XIXe siècle. Pourtant, la consultation d'archives privées, de plans d'architectes et de paysagistes, fait état de chantiers bien souvent disjoints. Ainsi, le château est généralement édifié avant que le parc ne soit planté, rare est la réciproque. Ce constat est en vérité peu surprenant, la priorité d'un ménage étant en toute logique la maison plus que le jardin. De plus, il semble cohérent de terminer un chantier de construction nécessitant des accès dégagés et supposant le charroi de terre pour les fondations, avant d'en agrémenter les abords immédiats. Le site de Beupuy est intéressant par sa parfaite simultanéité, en témoigne un courrier de Georgine de Beupuy daté de 1867 :

« L'intérieur avance, à l'extérieur on creuse un étang, on construit une chaussée ».⁴¹

³⁸ BRELOT Claude-Isabelle, « Vie du château, vie au champs (1800-1880) », dans COCULA Anne-Marie et COMBET Michel (dir.), *Le château et la nature*, Ausonius, Bordeaux, 2005.

³⁹ À ce jour, la plus grande composition paysagère châtelaine du XIXe siècle en Vendée semble être le parc du château de la Burcerie à Nieul-le-Dolent, dont le plan signé par le paysagiste Georges Aumont couvre 156 hectares !

⁴⁰ Le trumeau désigne l'élément de décor en pierre ou en bois, ou le miroir, disposé au-dessus de la tablette de la cheminée. Par extension, le terme désigne l'espace au-dessus d'un feu dans l'agencement intérieur.

⁴¹ Citation rapportée par Guy De RAIGNIAC dans *De châteaux en logis, itinéraires des familles de la Vendée*, éd. de Bonnefonds, Aizenay, 1989, IX, pp. 160-163.



CHAPITRE TROIS

**ANALYSE
COMPARATIVE**



3.1 - 1808-1881, d'une ancienne baronnie à un domaine de 250 hectares

À la faveur des éléments de définition, de contexte et de comparaison précédemment exposés, la lecture cadastrale associée à l'observation de terrain permettent le développement d'une analyse de site documentée sur plus de 200 ans, tout en autorisant l'émission d'hypothèses se rapportant aux états antérieurs aux relevés cadastraux. Par ces divers biais, l'objectif est de mettre en lumière les éléments structurants du site dans son état présent afin de le comprendre, de le valoriser et de le transmettre.

Le canton de La Roche-sur-Yon ayant fait l'objet d'un cadastre primitif, Mouilleron-le-Captif a l'heureux privilège d'être documenté par un premier relevé en 1808, complété par un second cadastre dit « napoléonien » en 1842-1843. Ces deux états successifs procurent des informations complémentaires qui seront ensuite confrontées à aujourd'hui.

La propriété de Louis Nicolas Dubaret ou la persistance d'un temps passé

En 1808, le site de Beaupuy est possédé par « Louis Nicolas Dubaret, inspecteur des eaux et forêts domiciliant à Paris » comme l'indiquent les états de sections⁴². Sa propriété foncière couvre une surface d'environ 55 hectares et est constituée en grande partie de terres, de prés et de landes. Quatre parcelles (8, 21, 22, 26) sont dédiées aux jardins, à raison d'environ 12 000 m², dont un verger. Le domaine compte également deux parcelles de vignes, relativement à distance du vieux château, qui représentent environ 32 000 m² en totalité. Trois chemineaux aboutissent auprès du vieux château, dont une allée rectiligne de près de 500m de longueur au nord-est. Le logis est encadré à l'ouest, à l'est et au sud par deux cours d'eau, ce qui indique une position légèrement dominante face à deux vallons, à savoir 71,5 m d'altitude au centre de la cour. Le ruisseau de Beaupuy est canalisé pour former un fossé en eau délimitant deux côtés de la parcelle au sud des deux jardins bas (23), ce qui est très probablement hérité d'une disposition très ancienne à vocation défensive et/ou pour tenir éloigné le gibier des jardins. Le château est enclos au nord et à l'ouest d'une douve en eau (20), autre réminiscence de la disposition d'origine, que le relief actuel laisse toujours percevoir, malgré un comblement partiel évident.

Dans les états de sections, le grand jardin nord-est du logis est désigné « jardin de l'affrage » (8), à savoir un verger de jeunes arbres. Cette parcelle est très probablement héritée d'un découpage ancien puisque son implantation s'avère parfaitement en cohérence avec le logis et son orientation. On peut présumer que cette surface abrita le jardin d'agrément de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, disposant ainsi le logis résidentiel, selon la coutume, entre cour

Page de gauche
Nature des parcelles du domaine foncier de Beaupuy au cadastre de 1808.
© Pauline Retailleau



[Image 27]
Extrait cadastral de Mouilleron-le-Captif, 1808. Section B3 dite « de Beaupuy ». Section complète reproduite en annexe.

⁴²
La section cadastrale B3 1808 ainsi que les états de section correspondants sont reproduits en annexes.

et jardin, et offrant une agréable vue depuis le logis. Les deux parcelles de jardin sud-est sont désignées « jardins bas » (21 et 22), elles sont closes de murs signifiés en rouge sur le cadastre. De nos jours, la quasi-totalité de ladite clôture a été conservée. On peut logiquement envisager que cette aire succède véritablement aux jardins potagers contemporains du vieux logis. Enfin, la quatrième parcelle désignée comme « le verger du chenil » (26) accueille, comme son nom l'indique au début du XIXe, un verger, probablement plus anciennement planté que la grande parcelle nord dite de « l'affiage ». Par la présence des murs et les structures des parcelles dessinées parallèlement aux bâtiments, on peut présager que les abords du vieux château en 1808 témoignent approximativement de ce que pouvaient être ces lieux 300 ans en amont. De plus, le château en lui-même regroupe à cette époque un agrégat de constructions certainement hétéroclites, mais toutes implantées le long d'un mur signifié en rouge, englobant une plus petite cour à l'est. Tout ceci peut également être considéré comme des réminiscences fiables de l'ancienne disposition des lieux, avec logiquement une enceinte formant cour autour de la résidence, flanquée d'au moins une tour ronde dans l'angle nord-ouest. Il est hautement plausible que d'autres tours eurent existées autour de cette enceinte.

Quelques toponymies témoignent également d'aménagements ou de certains usages. Même s'il est bien entendu impossible d'associer des vocables à une époque donnée, ils n'en demeurent pas moins indicateurs. Citons :

- à l'est du château, trois « pré de la chapelle » (9, 10, 11) ;
- à l'extrémité est du domaine, la « lande du moulin » (12) et deux « terres du moulin » (13 et 14) ;
- au sud des jardins, le « pré de l'étang » (24) et « le dégorgeoire » (25) ;
- au sud-ouest du château, le « verger du chenil » (26) et le « pré verger du chenil » (27), ce dernier étant donc visiblement un ancien verger, mais déclaré terre en 1808 ;
- au nord-ouest du domaine, quatre terres et pâtures appelées « vieil étang » (30, 31, 32 et 33) ;
- au nord-ouest une parcelle en lanière dite « ancienne chaussée » (34) ;
- à l'ouest du grand jardin trois prés dits « de la fontaine » (36, 37, 38) ;
- et au sud du domaine, une seconde parcelle laniérée dite « ancien chemin » (48)⁴³.

Ainsi, l'environnement du vieux château de Beupuy semble plus animé, doté un temps d'une chapelle, d'un moulin, d'un chenil et d'une fontaine... Il y eut aussi un vaste étang au sud qui répondait très probablement à une vocation défensive, formant douves sur tout ce flanc du château, et possiblement vivier de poissons. Cet étang ainsi que celui au nord vont d'ailleurs comme réapparaître au XIXe siècle au profit du parc paysager.

La propriété de Tinguy, un domaine exponentiel

À Mouilleron-le-Captif, trente-quatre ans après le premier cadastre intervient un nouveau relevé cartographique. Le propriétaire a changé, le domaine foncier s'est significativement agrandi et on observe quelques changements dans le bâti.

En 1842, le site de Beupuy appartient à Louis de Tinguy, il s'est en effet porté acquéreur du domaine quelques années auparavant. Les états de sections⁴⁴ nous offrent une visibilité de son patrimoine foncier sur la commune, exclusivement situé autour du vieux château de Beupuy. On relève également deux parcelles appartenant à un certain Antoine de Tinguy, que nous n'avons toutefois pas réussi à situer dans la généalogie. À cette époque, Louis et Antoine de Tinguy possèdent un peu plus de 93 hectares de terres à la faveur d'acquisitions en très large majorité côté nord. Les natures de parcelles ont quelque peu évolué en comparaison avec le relevé précédent, notamment au travers de l'extension des surfaces pâturées le long des cours d'eau, et de la valorisation de terres autrefois répertoriées en broussailles. Les deux parcelles de vignes sont toujours exploitées en tant que telles.

On observe davantage de modifications dans les abords du vieux château. La douve nord-est est désormais annoncée en pâture (914) tandis que le restant de douve en eau est dit « réservoir » (915). Des cheminements complémentaires ont été aménagés parmi les parcelles de culture à l'est, rayonnants autour du vieux logis. Un nouveau bâtiment a été érigé au nord du grand jardin qui correspond à l'actuelle « longère ». Les surfaces de jardins sont sensiblement les mêmes qu'en 1808 malgré la disparition du verger sud à la faveur d'une parcelle dite du « petit verger » à l'ouest (960).

Les bâtiments du vieux château semblent avoir évolué et/ou être dessinés de façon peut-être plus fiable vis-à-vis de la réalité. En effet, si le cadastre primitif a fait l'objet d'une révision quelques décennies plus tard c'est qu'il faisait montre de certaines approximations et erreurs. Il est entendu qu'il nous est impossible de nos jours de déterminer la fiabilité des éléments rapportés, tant au premier qu'au second cadastre ; considérant toutefois les observations réalisées sur le bâti, développées au chapitre 1, il nous paraît opportun de conférer un niveau de confiance supérieur au cadastre de 1842 à ce sujet. Ainsi, on suppose que le petit massif au milieu de la cour serait le puits, malheureusement sans certitude. Les bâtiments annexes sont sensiblement identiques, on retrouve la tour ronde à l'angle nord-ouest, les deux ailes de part et d'autre de la cour et quelques volumes complémentaires, dont seul celui situé en face du logis seigneurial semble avoir été reconstruit à l'intérieur de la cour, par rapport à 1808 où un massif est indiqué côté verger.

D'un point de vue toponymique, les états de sections du cadastre de 1842 sont en vérité moins précieux que leurs précédents, puisque moins précis dans

43

La section cadastrale B3 1808 ainsi que les états de section correspondants sont reproduits en annexes.

44

Les sections cadastrales A3, A4 et A5 1842 ainsi que les états de section correspondants sont reproduits en



les appellations des différentes parcelles. Pour autant, quelques mentions persistent, parfois en accusant même d'un léger déplacement qui à matière à surprendre. Citons :

- à l'est du château, trois « pâtis de la chapelle » (895, 899 et 900), soit quelque peu plus au nord que l'emploi de cette toponymie en 1808 ;
- à l'extrémité est du domaine, le « champ du moulin » (898), au même emplacement que précédemment ;
- au sud-ouest du château, le « chenil » (918) et deux « grands chenils » (919, 920) qui rappellent le « verger du chenil » de 1808 ;
- au nord-ouest du domaine, aux alentours de ce qui était appelé « vieil étang » en 1808 on trouve un « pré de l'étang » (961), puis une « tête du pré de l'étang » (963) et une « levée de l'étang » (966), ainsi qu'une « butte » (962) ;
- comme en 1808 et au même emplacement, il est fait état de deux « prés de la fontaine » (958 et 959) ;
- et au nord du domaine, notamment dans les parcelles au-delà de la route on trouve trois « gîtes » (902, 676 et 677), à savoir des espaces où s'abrite le petit gibier⁴⁵.

Les états de sections révèlent également quelques détails qui paraissent anecdotiques, mais qui lèvent le voile sur les usages de ces domaines, à l'image du « pré de l'étalon » (891), qui correspond à la longue parcelle isolée à l'est, en bord de chemin... faisant ainsi apparaître la coutume de tenir l'étalon éloigné pour sa tranquillité et celle des juments et autres hongres. De la même façon, il existe le « champ de l'ouaille », à savoir les brebis. Enfin, les nouvelles parcelles septentrionales incorporent « les quatre bois brûlés » (845, 846, 847 et 848), est-ce là l'évocation d'une technique de brûlis ou le souvenir d'un incendie involontaire, nul ne peut le savoir désormais. Quoi qu'il en soit, elles sont répertoriées comme terres en 1842, et non comme bois ou taillis.

À cette époque, le domaine de Beaupuy ne correspond pas encore tout à fait à l'implantation du futur parc paysager puisqu'il manque quelques parcelles au nord-ouest ainsi qu'au sud-est, à l'emplacement du futur grand étang. À ce sujet, si la succession de pièces d'eau ponctue l'ancien cours d'eau ouest, l'étang sud-est est une création à un endroit où il n'y a pas d'eau en surface, ce qui suppose un travail colossal de creusement et de détournement du cours naturel de l'eau ! Le futur nouveau château va venir s'implanter sur une pâture, au croisement de deux allées dont l'une est alors boisée, sur un point dominant l'ancienne implantation et les valons alentours. La présence de ce vaste parc paysager agricole nécessite par ailleurs un domaine foncier notoire afin de disposer de rentes significatives pour permettre de dédier plusieurs dizaines d'hectares à la villégiature et à l'agrément. En cela, les archives familiales se révèlent riches d'enseigne-

Page de gauche
 Nature des parcelles du domaine foncier de Beaupuy au cadastre de 1842.
 © Pauline Retailleau

⁴⁵ Les sections cadastrales A3, A4 et A5 1842 ainsi que les états de section correspondants sont reproduits en

Page de droite

Limites approximatives de la propriété appartenant à Henri Louis de Tinguy à Beaupuy selon le plan extrait des archives privées.

© Géoportail, Pauline Retailleau

ment grâce au plan d'ensemble de la propriété visiblement établi peu après 1881 afin de dresser le bilan des biens d'Henri de Tinguy pour en liquider la succession. Le domaine autour de Beaupuy couvre à cette époque une surface de 252,485 hectares répartis comme suit :

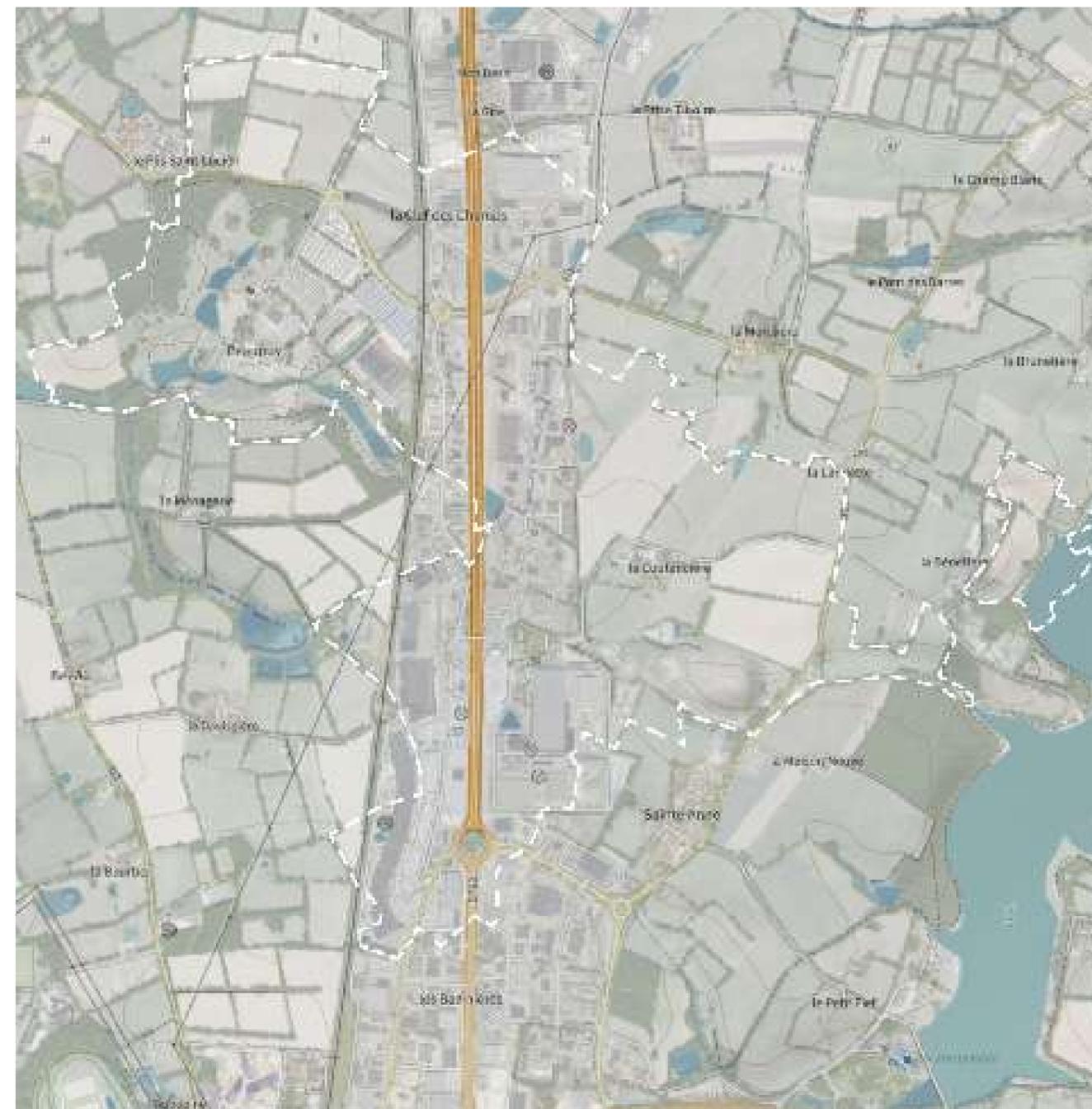
- Terre : 168,574 hectares
- Pré et pâture : 77,572 hectares
- Maisons, jardins et vergers : 5,246 hectares
- Bois : 45,30 hectares
- Vigne : 64,00 hectares

Ceci sans compter les autres propriétés là aussi renseignées par les archives familiales qui conservent la « donation d'ascendant par M. le comte de Tinguy et partage » datée du 25 août 1887. Ainsi, il faut donc adjoindre la terre de Gournava (Morbihan), la ferme de Molac (Morbihan), la forêt de la Moutte (Île-et-Vilaine), et au bourg de Mouilleron-le-Captif, deux maisons et une parcelle de jardin. La valeur estimative de l'ensemble des immeubles est à cette époque de 555 400 francs.

Henri Louis de Tinguy était également propriétaire de 121 hectares à Dompierre-sur-Yon, près de 91 hectares entre le Bernard et Longeville-sur-Mer, des terres à St-Vincent-sur-Graon et au Givre associées à la tuilerie du Bois Braud représentant plus de 22 hectares, des terres à Saint-Paul-en-Pareds et St-Christophe-du-Ligneron pour 177 hectares ; soit au total une contenance 851,4779 hectares.

Cet acte mentionne également distinctement les biens issus de la propriété propre de Georgine de Chabot, à savoir des terres à Nueil-sous-les-Aubiers représentant 224,655 hectares, des terres et métairies sur la commune de Saint-Paul-Mont-Penit à raison de 100,317 hectares, deux fermes à Mouchamps pour 51,039 hectares, la terre de la Romagne (Maine-et-Loire) parmi lesquels onze corps de ferme d'une contenance de 302,4745 hectares et une part de propriété en maison et jardin à Nantes ; soit au total 678, 4866 hectares.

L'ensemble des biens de la communauté de Tinguy-de Chabot couvre à la fin du XIXe siècle près de 2 000 hectares, ce qui est évidemment colossal. Les rentes annuelles de ces terres rapportaient au couple 81 390 francs, auxquels pouvaient s'ajouter les coupes d'arbres. Lors de l'établissement de la succession, la « récapitulation »⁴⁶ détermine une valeur totale des biens à hauteur de 2 738 878 francs.



⁴⁶ "Récapitulation" des biens du couple de Tinguy-de Chabot extrait des archives privées de la famille de Tinguy, reproduit en annexe.

3.2 - Le cadastre actuel, réminiscence d'une pensée paysagiste

Du parc paysager agricole au parc public

Le présent cadastre a été levé en 1963. En le comparant aux précédents relevés, on constate un très important remembrement résultant de différents facteurs liés à l'histoire du site depuis 150 ans. Ci-contre, les parcelles sont colorisées en fonction de leur nature effective en 2022 et non suivant la déclaration fiscale afin de disposer d'une image fidèle à l'instant de la présente étude.

Premièrement, les vastes parcelles de pâtures, de bois et de pièces d'eau correspondent évidemment à l'aménagement du parc paysager aux environs de 1870. Si, malheureusement, le plan du paysagiste, et son identité, n'ont été retrouvés, le cadastre nous en offre une trace appréciable. En effet, chaque bosquet d'arbres semble avoir été signifié, nous communiquant la trame du dessin paysagiste. Par ce fait, on constate à ce jour la disparition de plusieurs bosquets dans la moitié sud du parc, désormais intégrés à des étendues de prairies. De la même façon, le grand étang sud-est est divisé en deux, la portion méridionale au-delà de la chaussée étant désormais densément boisée. Ce document permet aussi de rendre compte de la progression des boisements, dont certains bosquets se révèlent actuellement en dépérissement avancé tandis que d'autres se sont étendus. Ces transformations, qui peuvent paraître anecdotiques, ont un impact prégnant sur les cônes de vues. Or, ce jeu de fermetures et d'ouvertures en des points choisis du paysage est l'essence même du geste paysager de ce type de parc au XIXe siècle. Par ailleurs, le démantèlement quasi complet du logis des XVe-XVIe siècles en 1951 se révèle particulièrement dommageable quant à la richesse du site. Les vestiges subsistants n'en demeurent pas moins essentiels pour l'histoire locale et sa narration.

Deuxièmement, le développement urbain a eu un impact, certes mesuré, mais bien réel, sur le site de Beupuy, plus précisément aux environs de la longère, outre le bâtiment lui-même. Néanmoins, des alignements d'arbres ont permis un relatif effacement des parkings et du Vendéespace, et plus largement de l'étalement urbain autour de la voie ferrée et de l'axe La Roche-sur-Yon - Montaigu. Dans ce contexte, la préservation quasi totale de ce vaste parc paysager est une prouesse et une richesse indéniable pour la commune et ses usagers, et par voie de conséquence pour l'agglomération de La Roche-sur-Yon.

Enfin, ces observations permettent de mettre en évidence l'adaptation du site à ses usages actuels. Au cours de la dernière décennie, les allées historiques ont réémergé d'un certain abandon. Par la suite, les cheminements ont été démultipliés afin de réaliser divers parcours de promenades, notamment en travers des grandes prairies rayonnantes autour du château du XIXe siècle auprès duquel on



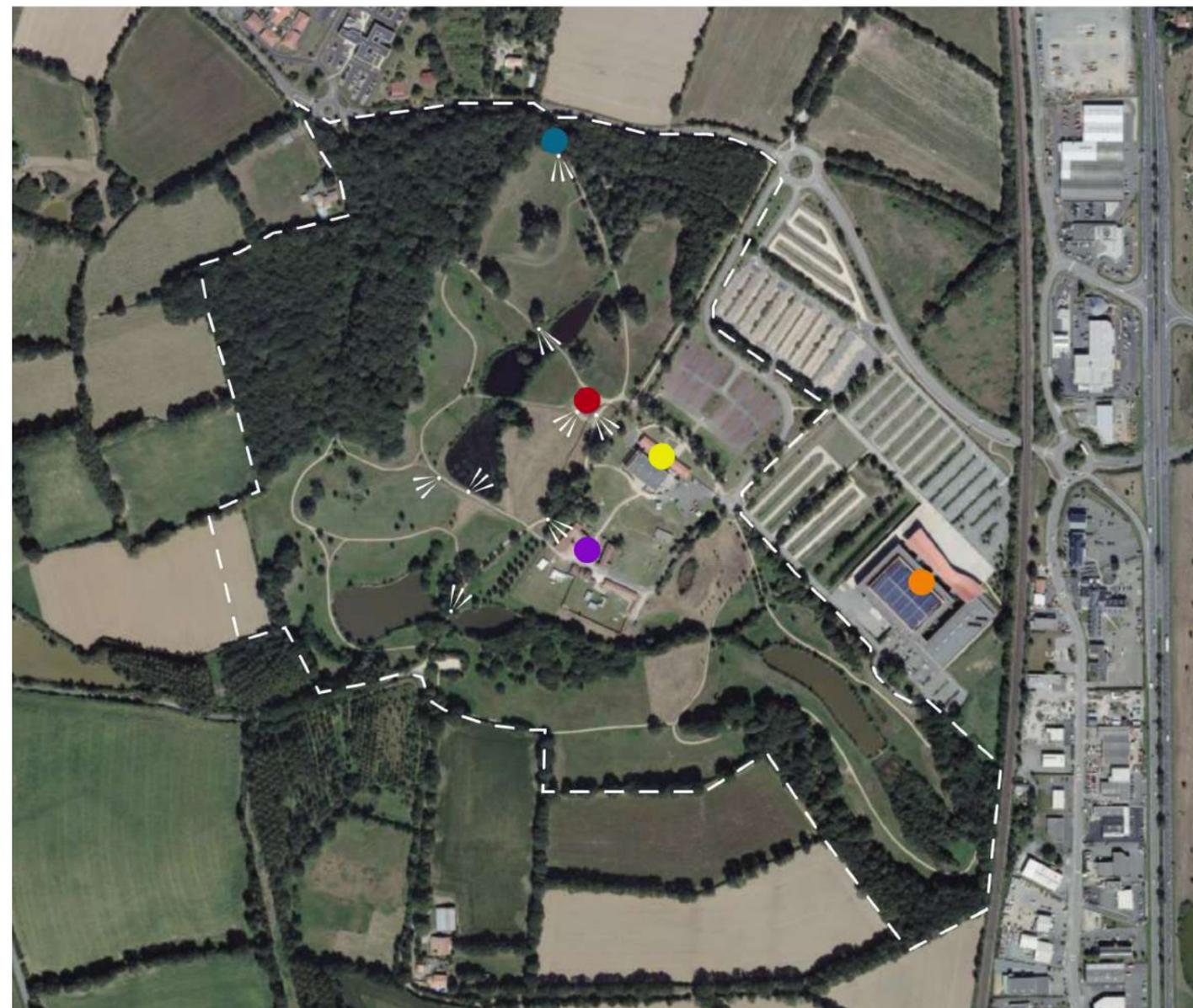
Page de droite

Vue aérienne verticale 2022
En pointillés : emprise du parc
En violet : château XV-XVIe s.
En jaune : longère
En rouge : château XIXe s.
En bleu : entrée historique du parc
En orange : Vendéspace
En blanc : potentiels points de vue
du dessin originel du parc
© Géoportail, Pauline Retailleau

comptait à l'origine quatre départs d'allées (soit à chaque angle de la plateforme ensablée). Dans un souci d'exploitation des bâtiments, la longère a été agrandie, malheureusement au détriment d'un cône de vue entre le château du XIXe siècle et l'étang sud-est. En complément, il faut noter la mise en place d'équipements inhérents aux utilisations de ces espaces tels que de grands poteaux pour l'implantation de systèmes sons, des constructions disparates sur le pourtour de l'ancienne basse-cour du vieux château, une reprise en parpaings du mur de clôture du potager historique, des panneaux d'affichage... Dans ce cadre, les vestiges des XVe-XVIe siècles et leur environnement immédiat souffrent d'un cruel défaut de présence. Cette partie du domaine n'avait pas été réellement transformée au XIXe siècle, à la façon d'un rappel incontestable de l'histoire de Beaupuy. Il s'agissait d'un élément concret de l'aménagement paysager à la façon de ruines pittoresques que l'on découvrait au détour d'une allée. De nos jours, son implantation en contrebas et l'important démantèlement de 1951 accompagné du comblement des douves rendent l'endroit invisible et fâcheusement peu attrayant. Pourtant employé comme un formidable écrin à une scène installée pour le festival Face & Si, le caractère multiséculaire de ces murs demeure ardu à saisir en l'état, tout comme le parcellaire de jardin très certainement inchangé depuis plus de cinq siècles ! Ce constat, associé à l'inoccupation du château du XIXe siècle, expose la nécessité de renouveau du site de Beaupuy dans sa globalité, en parfait accord avec la volonté municipale exprimée et les démarches engagées pour ce faire.

Proposition de lecture du parc du XIXe siècle

En l'absence de plan concernant le parc conçu conjointement au château aux environs de 1870, ne reste que l'analyse comparative pour tenter d'en faire émerger le dessin d'origine et de le comprendre. Le parc de Beaupuy devait s'étendre à l'origine sur environ 45 hectares de surface. Il s'agit d'un exemple symptomatique des parcs paysagers agricoles tels que définis précédemment, conçu suivant une alternance de couverts et de découverts, ponctués de points de vue intégrant le paysage environnant, et comportant des parcelles dédiées au pâturage à distance de la maison. De façon très évidente en vue aérienne verticale, le parc est dessiné de façon à rayonner autour du nouveau château, et réciproquement le château est intégré, à de nombreuses reprises, au cœur des perspectives établies dans ce paysage (re)composé. La lettre écrite par Georgine de Chabot, citée par Amblard de Guerry et qui servira de sources aux auteurs successifs, est malheureusement restée introuvable à ce jour. On peut toutefois donner tout le crédit aux recherches et citations d'Amblard de Guerry⁴⁷ qui rapporte donc que le château était érigé en même temps que l'on construisait la chaussée et que l'on creusait les étangs. L'ensemble du site a donc fait l'objet d'une réflexion synchrone dont il est intéressant d'essayer de percevoir les grandes lignes.



47

Amblard de Guerry (1919-1996) était un historien autodidacte particulièrement érudit, auteur de très nombreuses recherches sur les familles vendéennes. Il fut président de la Société d'Emulation de la Vendée et s'intéressa notamment à la famille de Tinguy dans le cadre de ses recherches sur la descendance des La Rochejaquelein.

Ainsi, à partir des années 1870 au moins, l'accès à la propriété de Beaupuy se faisait par le nord, du côté du Plis Saint-Lucien. Là se trouvait la conciergerie au voisinage de laquelle on s'engageait dans une allée légèrement courbe d'où l'on apercevait le château au loin, mais que l'on perdait de vue par l'implantation d'un bosquet avant de le redécouvrir côté nord-est, soit la façade arrière. En cela, le site de Beaupuy demeure difficile à appréhender, la logique et l'usage voulant évidemment découvrir la demeure par sa façade avant. La coutume d'alors voulait que l'on puisse laisser son hippomobile ou tout autre moyen de locomotion auprès de servitudes. La présence de la longère construite entre 1808 et 1842 a vraisemblablement un impact dans cette bizarrerie d'implantation. En effet, ce bâti alors récent permettait d'y envisager des communs sans avoir à en construire de nouveaux. Depuis ce lieu, l'invité pouvait rejoindre aisément l'entrée de la demeure, à quelques dizaines de mètres côté sud-ouest. La maison ici installée bénéficie par ailleurs d'un point haut dominant le paysage et une position centrale au cœur de ce parc, qui s'avère depuis son origine comme amputé de l'angle nord-est.

Une fois à l'intérieur de la demeure, il était d'usage d'organiser une promenade dans le parc au cours de l'après-midi. L'observation et la comparaison avec d'autres sites contemporains⁴⁸ offre l'opportunité d'en envisager le parcours potentiel. Habituellement, on découvre le parc en traversant le hall d'entrée traversant de la maison pour en sortir depuis l'arrière. À Beaupuy, l'implantation et l'orientation spécifique de la maison sont prolongées par la distribution intérieure. En effet, au-delà du vestibule d'entrée et de son escalier, on découvrait un espace très restreint avec un couloir étroit et des espaces évidemment privés. Ici, on sortait donc de la maison du même côté que l'on y était entré, à savoir par le sud-ouest. Depuis le parvis, on embrassait alors largement le paysage et on pouvait s'engager vers le sud, en direction du vieux Beaupuy dont on devinait certainement les toitures au-delà des frondaisons. À son voisinage, il devait être de bon ton d'apprécier le pittoresque du lieu et pour l'hôte, de rappeler l'ancienneté de cette terre devenue baronnie. Ceci avait pour intérêt de valoriser le statut de châtelain du propriétaire et d'établir une sorte de filiation avec d'anciennes familles, à une époque où les privilèges ont été abolis.

Depuis le vieux Beaupuy, deux possibilités s'offraient aux promeneurs, soit un grand tour vers le sud en contournant le quatrième étang depuis le nord, soit un plus petit tour longeant le troisième étang depuis le nord. De là, on profitait à droite d'un beau reflet de la demeure dans la pièce d'eau, et à gauche d'une perspective ouverte sur la campagne environnante. On pénétrait ensuite le sous-bois ouest par l'allée de ceinture du domaine afin de profiter un peu de l'ombre, pour ensuite retrouver la lumière des découverts en s'avancant vers le château par l'allée de la chaussée. D'ici la bâtisse se révélait sous son plus bel angle, avec la monumentalité de sa tour à pans coupés axiale, avant de terminer la promenade.

Ces parcours permettaient de montrer le domaine foncier de la propriété, faire percevoir l'étendue dédiée à la villégiature, mais aussi peut-être indiquer les métairies visibles dans les lointains, appartenant audit domaine. Il s'agissait de profiter de la nature et du paysage tout en y distillant une notion symbolique de propriété. Au XIXe siècle, la maison et le parc répondent à un besoin de distinction, de façon concise : le château fait le châtelain.

Ce parcours n'intègre pas la portion sud-ouest du parc, avec le cinquième étang. De fait, hormis par les points de vue, cette partie du parc ne devait pas être fréquentée lors de promenades. En ce sens, les photographies aériennes des années 1950 ne font pas état d'allées qui y mèneraient. Il devait s'agir de parcelles dédiées à l'agriculture et au maintien d'une capacité d'irrigation. La gestion de l'eau est incontestablement un enjeu fondamental au XIXe siècle, comme au cours des siècles précédents, et plus encore de nos jours. Il est intéressant de constater que si au Moyen âge et à l'époque moderne on s'installait à flanc de coteau, souvent à proximité de l'eau, on s'en éloigne quelque peu au XIXe siècle dans un souci de scénographie, privilégiant les points hauts permettant de voir et d'être vu. De fait, les pièces d'eau sont récurrentes dans les parcs accompagnant ces constructions. Le nouveau Beaupuy est à la confluence de deux bras de cours d'eau où l'on va aménager une succession d'étangs. Le cinquième, au sud-est, s'implante quant à lui curieusement au-delà du talweg⁴⁹. Rappelons que les cadastres de 1808 et de 1842 rapportent, au travers des toponymies, l'existence d'un vieil étang au nord-ouest, soit au niveau de la source de ce petit affluent du ruisseau de Beaupuy, en quelque sorte restitué par la succession de trois étangs dans la moitié ouest du parc.

Cet aménagement rappelle les suites d'étangs du parc du château de Nesmy ou du parc du château de la Simonière à Bourneau, toutes deux propriétés de la famille de Tinguay, ainsi que de la Sicaudière à la Caillère-Saint-Hilaire (image 28) ou de la Bironnière à Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine notamment. Malheureusement, ces rapprochements ne nous permettent pas d'envisager l'identité d'un paysagiste puisque le parc de Nesmy est issu de deux campagnes de travaux, l'une par André Leroy et la seconde par les frères Bühler, la Sicaudière doit deux étangs à une intervention tardive des années 1909-1911 par le paysagiste Boyer d'Angers, tandis que les deux autres exemples cités ne sont attribués à ce jour à aucun concepteur.



[Image 28]
Parc de la Sicaudière
Brochure publicitaire des établissements Boyer, architecte paysagiste, à Angers, vers 1915.

49
Le talweg désigne la ligne formée par les points les plus bas d'un vallon ou d'un cours d'eau.

48
À ce propos, voir : RETAILLEAU Pauline et RIALLAND Olivier, « Châteaux neufs et mises en scène du paysage au XIXe siècle en Vendée », dans coll. *La Vendée des jardins au fil de l'histoire*, CVRH, la Roche-sur-Yon, 2017.

3.3 - Beaupuy, une trilogie patrimoniale

L'acquisition d'éléments de compréhension du site de Beaupuy au service de la réappropriation des lieux doit s'associer à une conscientisation des futures interventions au travers de leurs impacts. De fait, le site de Beaupuy regroupe trois espaces à la fois distincts et intimement liés que sont le vieux château, le nouveau château et le parc. Par essence, ce sont des lieux à l'identité patrimoniale forte qui nécessite des précautions que cette présente étude a pour ambition de formuler succinctement. Ces espaces sont riches d'un potentiel de valorisation et d'exploitation que l'étude historique permet de nourrir de son contenu. Aussi, il apparaît essentiel d'énoncer un certain nombre de constats complémentaires à la recherche appliquée.

Patrimoine architectural

L'espace englobant le «vieux Beaupuy» et ses constructions et aménagements périphériques nécessite une remise en lumière de leur essence patrimoniale évidente. Il est toutefois indispensable de considérer les vestiges médiévaux et renaissances dans leur contexte immédiat, à savoir la cour, les douves et l'ancien potager. En effet, la basse cour du château est à ce jour un agrégat de bâtiments relativement disparates par leurs époques, leurs silhouettes et leurs qualités architecturales. L'aile sud-est, contemporaine du logis résidentiel, à savoir des XVe-XVIe siècles est à ce jour en état de péril, d'ores et déjà pris en compte par le projet de reconstruction complète. Il est heureux d'intégrer dans cette intervention la conservation d'éléments architecturaux notables et leur emploi *in situ*. Néanmoins, il semble judicieux d'anticiper le devenir de ce qui ne sera pas réemployé, notamment les entourages en plein cintre des baies du grenier. Au vu de la quantité de ces baies toutes parfaitement similaires, un dépôt lapidaire dans un but de valorisation paraît peu pertinent. Il pourrait être opportun d'envisager de les céder pour emploi dans des édifices contemporains en cours de restauration par exemple.

Par ailleurs, les anciennes douves aujourd'hui partiellement comblées constituent de véritables réceptacles à mobilier archéologique. En effet, lors de la fouille archéologique de ce type d'espaces, il est très courant de mettre au jour de nombreux objets métalliques et céramiques très évocateurs, et couvrant généralement une longue période d'occupation. De fait, ces anciens fossés sont des lieux privilégiés pour le dépôt de déchets ou pour que les eaux de ruissellement y conduisent des objets perdus notamment. Par ailleurs, leur comblement a certainement été réalisé au moyen d'une partie des maçonneries du vieux château, conservant vraisemblablement de beaux éléments sculptés permettant de mieux

cerner le bâti et ses évolutions au travers des siècles. Il va de soi que ce potentiel scientifique majeur est conditionné par sa non-perturbation qui pourrait survenir par des creusements ou même d'importantes vibrations liées aux passages d'engins en surface. Parallèlement, il est heureux qu'un dépôt lapidaire existe déjà dans l'angle nord-est des dites douves. Il serait intéressant d'en assurer un défrichage et un inventaire dans le but d'une possible intégration de certaines pierres au service de la narration et de la valorisation de cet espace.

Le côté sud-sud-est de la basse-cour abrite divers bâtiments de proportions et de qualité variables qui, malheureusement, ne participent pas en l'état à l'esprit des lieux. La persistance du puits au cœur de cet ensemble est néanmoins un élément avantageux pour la perception du château et du fonctionnement de la basse cour dans leur globalité. Au-delà, l'ancien enclos du jardin réserve un potentiel, à ce jour, en dormance. Le mur de clôture en pierres quasiment entièrement conservé dessine une vaste aire à aménager. Historiquement, cet espace est incontestablement lié au château, et cette relation pourrait être réaffirmée par une circulation évidente et par des aménagements corroborants.

La présence du vieux Beaupuy dans son ensemble apparaît comme un enjeu majeur du projet de narration et de valorisation du site afin d'en affirmer l'identité patrimoniale forte, d'autant plus majeur pour la ville de Moulleron-le-Captif en quête de son histoire ancienne.

Patrimoine immatériel

Le «château neuf» concentre l'image mentale du site de Beaupuy et son identité visuelle. Il est physiquement au cœur de l'ensemble, près de l'entrée depuis le parking principal, visible depuis la longère, et à la convergence des allées du parc. Sa valeur strictement architecturale est relative dans une Vendée qui conserve de nos jours 163 châteaux de la même époque⁵⁰. Par ailleurs, la comparaison révèle que le château de Beaupuy est une demeure de son époque assez modeste, tant par son traitement extérieur que par ses décors intérieurs très parcimonieux. Parallèlement, c'est un endroit qui concentre l'esprit de la famille de Tinguay, et par extension une véritable réminiscence des années 1870-1950.

L'émergence de ce nouveau château est symbolique d'une époque de reconstruction et de développement économique qui s'associe au développement du chemin de fer notamment. La Vendée se relie physiquement aux grandes villes et bénéficie plus aisément de leurs influences, leurs savoir-faire et leurs matériaux. Dans le cas présent, l'installation de la voie ferrée a vraisemblablement facilité le recours à un architecte nantais et surtout à des entreprises exclusivement nantaises. Au cœur de cet acte constructif particulièrement ancré dans la modernité de son époque, la personnalité des commanditaires est ici prégnante, et s'en révèle presque à contre-courant. En effet, c'est seulement après 21 ans

50
Entre 1810 et 1913, 175 châteaux ont été (re)construits en Vendée. Parmi ceux-ci, 12 sont aujourd'hui soit détruits soit dans un état de ruines avancé.

de mariage, et de nombreux enfants que le couple de Tinguy-de Chabot projette la construction d'une maison neuve. Dès lors, c'est une situation quasi inédite dans un contexte où un nouveau château coïncide habituellement avec l'installation d'un nouveau ménage. Ce chantier est ainsi symptomatique d'une quête de modernité mesurée, certes une recherche de confort pour la famille, mais cela en respectant une sincère modestie. Par ailleurs, l'absence significative de Monsieur et la prise en main évidente du chantier par Madame sont tout à fait inhabituelles. De fait, la prépondérance de la chapelle dans le dispositif, ainsi que la sobriété flagrante de l'ensemble, résultent incontestablement de l'expression des volontés de Georgine de Chabot. En cela, la chapelle et son décor foisonnant de boiseries, vitraux et plafond peint constituent une richesse patrimoniale rare, tant décorative que mémorielle.

Plus récemment, le « château neuf » représente la mémoire collective mouilleronnaise liée notamment à Jean de Tinguy-Vexiau et à son épouse Marie Savary de Beaugard, ainsi qu'à la tante Louise de Tinguy, dite « mademoiselle Louise ». Nombreux sont ceux qui se remémorent les processions lors du mois de Marie et le quotidien des jardiniers, des dames de compagnie et des fermiers. Ces témoignages sont tout autant de résurgences d'une époque proche et qui nous paraît pourtant si désuète. Ils sont vecteurs de l'histoire récente du domaine qui a assisté à la progressive disparition de modes de vie communautaires dans le petit hameau que constituait l'ancienne basse-cour du vieux château dite « le village ». L'ensemble de ces souvenirs constitue une authentique collection d'un écomusée immatériel.

Patrimoine paysager

Actuellement, le parc paysager représente un havre de nature rare dans l'aire d'attractivité de La Roche-sur-Yon. Sa large étendue conjuguée à la présence prépondérante de l'eau et à une gestion différenciée favorisent une biodiversité avérée qui sera d'ailleurs mise en lumière par l'Atlas communal en cours d'élaboration. Néanmoins, le parc planté aux environs de 1870 est aujourd'hui évidemment vieillissant ; le constat sanitaire effectué en 2021 a d'ailleurs confirmé de nécessaires abatages. De fait, puisque ce parc s'inclut dans une vague paysagère des années 1860-1890, celui-ci fait face aux mêmes problématiques que de nombreux parcs contemporains privés et publics. Le vieillissement a pour conséquence une dissolution progressive du dessin du parc, qui perd inmanquablement de sa substance. Outre les abatages nécessaires qui conduisent à la disparition partielle, voir totale, de bosquets, la croissance des végétaux et leurs multiplications naturelles a conséquemment densifié les surfaces plantées, au détriment de cônes de vues pourtant fondamentaux pour la perception émotionnelle du site via la scénarisation des parcours de promenade pensés dans le dessin originel.

Suivant cette logique, la reprise de certains angles de vues sur le château, notamment au niveau de la chaussée, est représentative du potentiel du site. En réaffirmant ce rapport étroit entre le château et son parc, depuis le parc comme depuis les intérieurs du château, c'est la valeur globale du site qui s'en verra bonifiée. L'accès historique du domaine côté Plis saint-Lucien, devenu aujourd'hui quelque peu confidentiel, pourrait, à la faveur d'une requalification, devenir un espace très apprécié des mouilleronnais notamment. Par exemple, l'actuelle haie longeant l'allée entre la conciergerie et le château prive le promeneur d'un beau point de vue sur ce dernier. De façon comparable, l'implantation des tirages photographiques du festival Face & Si sont parfois fâcheux pour l'appréciation des espaces, le plus symptomatique semblant être celui au bas de la porte moulurée du vieux château. Par ailleurs, la grande prairie sud-ouest au-devant du château neuf comporte de grands poteaux utilisés pour la fixation de systèmes sons, qui malgré une relative discrétion à l'échelle du domaine, rompent les points de vue sur le château. En l'état, il apparaît donc primordial de se réapproprier les espaces, notamment découverts, pour y faire cohabiter l'essence indéniable de la création paysagère du XIXe siècle à une accommodation aux usages des présentes décennies.



**CONCLU
SION**

Le site de Beaupuy représente en l'état un lieu riche d'un patrimoine multiple qui mérite sans aucun doute un renouvellement du regard qui lui est porté. Ici bat l'histoire médiévale de Mouilleron-le-Captif à la portée de tous, gratuitement, et ce tous les jours de l'année. Cette particularité unique en Vendée est une chance tant pour les usagers que pour la municipalité qui peut au travers de ce site valoriser une véritable démarche politique. À ce jour, les vestiges des XVe-XVIe siècles et leurs abords sont en dormance. En fréquentant l'ensemble du site, on constate aisément que cette partie du domaine ne draine pas les promeneurs et les curieux. Son implantation en contrebas et le boisement dense sur la face nord-ouest invisibilise cet espace. Le projet de reconstruction de l'aile sud-est participera sans nul doute à une inversion de cette tendance. Toutefois, il est évident que ce projet doit s'intégrer dans une pensée globale de requalification de cet espace tant d'un point de vue de son exploitation que de la valorisation de ces vestiges historiques quasi uniques en Vendée. L'intérêt purement architectural des ruines du logis résidentiel est indéniable à l'échelle du département, tant dans la rareté de ce type de vestiges que le jalon stylistique qu'elles représentent entre Moyen âge et Renaissance. Le voisinage direct de ces murs avec les douves dont on perçoit toujours le relief, ainsi que le jardin clos, offre l'occasion de (re)créer un ensemble avec une certaine cohérence pour proposer ici un espace à part dans le domaine de Beaupuy, une destination de promenade à l'identité propre, comme un écho à l'étape pittoresque de la balade dans le parc à la fin du XIXe siècle.

De fait, l'espace naturel de plusieurs dizaines d'hectares que couvre le parc de Beaupuy associe des traces d'occupations anciennes à un dessin d'envergure au XIXe siècle et à des aménagements très récents. Cette succession doit trouver un récit pour établir une connexion de l'ensemble et une individualité parmi les espaces naturels publics environnants. L'implantation du Vendéespace à quelques pas est un atout évident pour la connaissance du lieu, mais véhicule un enjeu de distinction, a minima à l'échelle départementale, pour que les usagers de cet équipement aient envie de revenir pour Beaupuy en tant que tel. La démarche de réappropriation du parc devra être forte d'une identité revendiquée pour répondre à cet objectif. Le parc suscite également un enjeu de gestion de l'espace vert qu'il représente face à des arbres vieillissants et à une disparition progressive du dessin d'origine pour répondre à des besoins actuels. En cela, le concours du CAUE apparaît essentiel pour associer historicité et contemporanéité, tout en y distillant la gestion environnementale. Malgré l'absence d'archives concernant la pensée paysagère de ce parc, la comparaison avec d'autres lieux contemporains et similaires apparaît comme une ressource décisive pour comprendre, et par extension, valoriser, la création artistique qu'il représente et le témoignage d'un mode de vie en lien étroit avec la demeure et la famille de Tinguy auxquels les mouilleronnais semblent très attachés d'un point de vue mémoriel.

En conséquence, le château du XIXe siècle accapare en quelque sorte les réflexions. L'usage qui lui sera attribué apparaît essentiel pour la future exploitation en connexion avec le parc, la longère et le «vieux Beaupuy». Son état sanitaire est évidemment préoccupant et suppose un financement conséquent. Néanmoins, un tel édifice ne peut être conservé sans une perspective d'exploitation définie. De la même façon, le site de Beaupuy déconnecté, voire dépourvu, de son château du XIXe siècle perdrait en sens et en capacité narrative. Il est entendu que le projet global concernant le domaine de Beaupuy doit donc intégrer le futur de ce château. Les intérieurs proposent de vastes salles en rez-de-jardin et une communication verticale aisée grâce à la présence d'un large escalier central, tandis que les étages peuvent être aisément repensés dans leurs cloisonnements et leurs circulations. Outre l'importance de la chapelle, unique en Vendée, et la mémoire qui y est associée, rouvrir les fenêtres du château serait offrir autant de points de vue sur le parc. Cette bâtisse mérite d'être réenchantée pour redevenir le point central qu'elle a été en permettant aux mouilleronnais de faire raisonner les souvenirs qu'ils associent à ce lieu déterminant du récit communal.

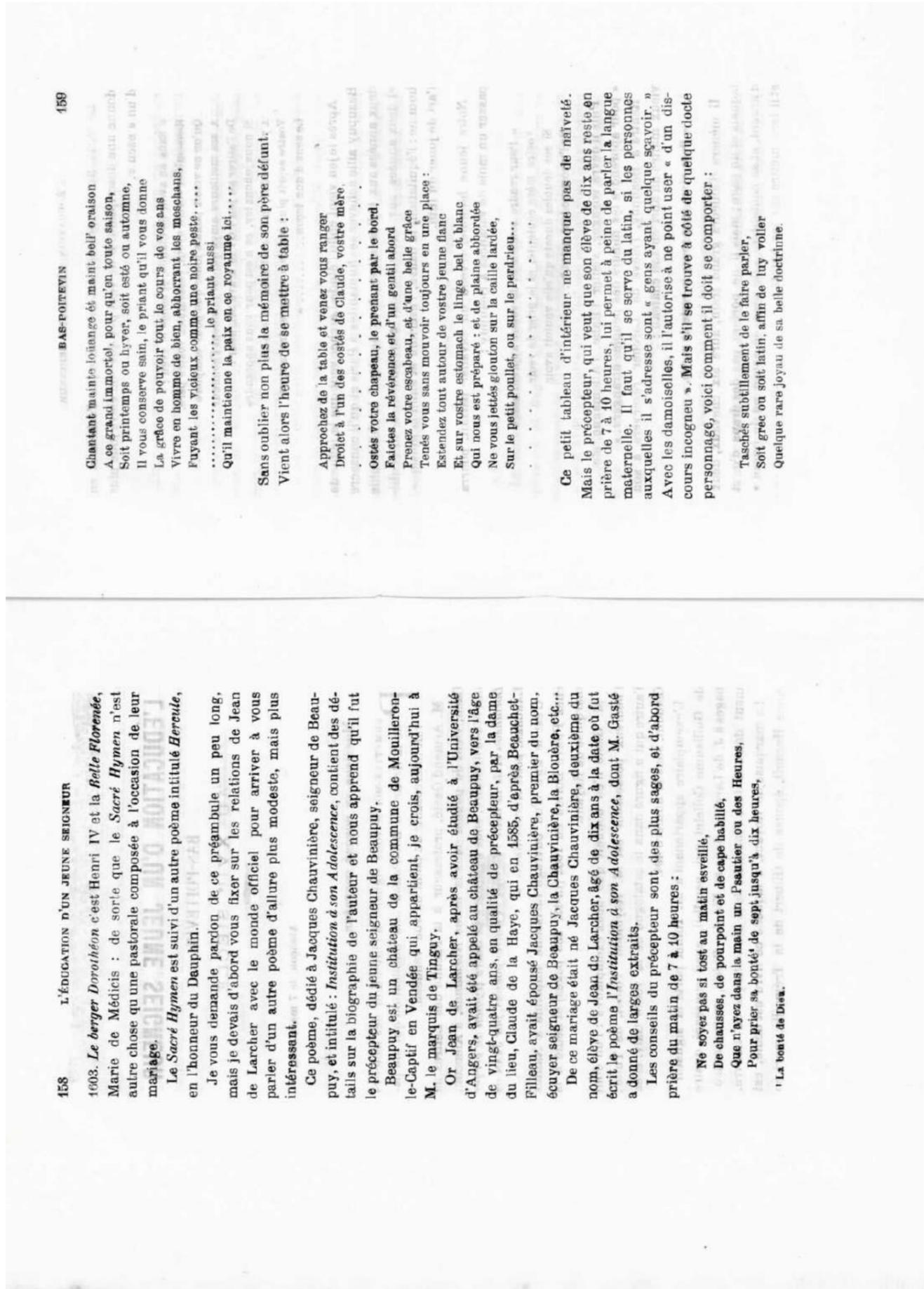
Éclatant d'une chronologie multiséculaire permettant tour à tour d'évoquer le Mouilleron de la fin du Moyen âge, de l'après-Révolution et de la première moitié du XXe siècle, le site de Beaupuy se révèle une foisonnante source pour l'écriture de son prochain chapitre. Enfin, disposer de cette richesse dans un espace excentré et préservé de contraintes urbanistiques offre l'opportunité à la ville de Mouilleron-le-Captif d'envisager la valorisation de son histoire parallèlement à sa perpétuelle actualisation.



**ANNEXES &
BIBLIOGRAPHIE**



Annexe n°1 - Fac-simile « L'éducation d'un jeune seigneur bas-poitevin au XVIIe siècle », poème de Jean de Larcher, transcription d'Armand Gasté, commentaires de Louis Duval dans *Revue du bas-poitou*, 1901. Arch. dép. 85 4 Num 81-2, vues 21 à 24



Le repas fini, le précepteur autorise le jeu d'échecs et en donne une description. Il ne veut pas que son élève joue plus d'un « escu ».

« Sans en avoir de Claude, et congé et avenu :
Ressemblez votre ayeul, ressemblez votre père.
Qu'on ne voit jamais jouer que pour complere
A ses meilleurs amys qui lui faisoient l'honneur
De l'atirer au jeu : Oï le brave Seigneur !
Si nous jouons icy, ce n'est pour vous apprendre
A y continuer, mais c'est afin de rendre
Vostre esprit plus habile à comprendre tantost
Le sens d'une leçon..... »

Après le jeu vient enfin l'étude. Larcher veut que le jeune de Beaupty aille achever ses humanités à Paris et qu'il consacre deux années aux belles-lettres, deux années à la philosophie et deux années aux exercices qui conviennent à un gentilhomme : l'équitation, la danse, l'escrime et enfin la musique, l'art de jouer du luth.

Notre jeune homme, devenu un cavalier parfait, pourra passer un mois de vacances à Beaupty :

« Pour rendre seulement de vostre apprentissage
Vostre mère contente, et la prier de veoir
Si ses doubles ducats qu'elle vouloit avoir
Ne l'incommodent point?..... »

Puis il devra voyager, visiter l'Italie, l'Allemagne, etc. . . .
« pour apprendre les mœurs des peuples étrangers. »
Revenu à Beaupty, l'élève de Larcher réservera à son vieux maître un abri en son château :

« Pour vivre sans soucy le reste de sa vie. »
Il mènera d'ailleurs grand train, aura six chevaux, deux laquais et un page ; mais il ne portera pas des draps d'or et d'argent, et se contentera « de soye, de serge ou de burail » et il fera mettre sur ses habits :

« Non ces larges elainquant à petits points cousus
« Qui contant si cher, et que le Roi défend,
« Mais quelque passement brodé par artifice. »

Donc pas de broderies, d'or, d'argent, pas de points de Gênes, de Venise, mais de simples passements d'Alençon ou d'Auvergne.

Pour la chasse il aura « six bassets, six espargneux flans, un clabaudant limier et douze chiens courants, avec deux lévriers, un facon au carnage, un petit esparvier, et un ramage pour les champs découverts. »

C'est de cette partie des conseils de son maître que le jeune élève de Larcher paraît avoir le mieux profité, puisqu'il devint lieutenant de la vénerie du roi.

Les conseils du précepteur au sujet des domestiques sont judicieux. Il ne faut pas les gourmander à tort et à travers ; mais s'ils sont « cauts et malicieux, » il vaut mieux leur donner congé.

..... « Que de coups de baston
Les envoyer là-bas au manoir de Piton. »

A la bonne heure !

Le recueil remis en lumière par M. Gasté contient une épitre « à M. Rapin, grand provost de la connestablerie et sénéchaussée de France. » Il rapporte une conversation de l'auteur avec le peintre qui a fait son portrait dont il s'est rendu acquéreur au prix d'un diamant. Il rappelle à cette occasion le lieu d'origine de Rapin :

C'est Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou,

..... Oh l'on dit : « *Où vas-tou.* »

Iquid, iquid, » et maint autre langage,

Duquel je n'ay oncq' fait l'apprentissage,....

Larcher ne mourut pas à Beaupty, comme il en avait exprimé le désir, mais à la Basmette, près d'Angers, sous l'habit d'un père Récollet.

162 L'ÉDUCATION D'UN JEUNE SEIGNEUR BAS-POITEVIN

Tel est le résumé de l'intéressante notice que lui a consacrée M. Gasté. Parmi les autres personnages bas-poitevins auxquels Jean de Larcher dédia des pièces, il faut encore citer M. Arnaud, procureur de la principauté de la Roche-sur-Yon. Quant à Jacques Chauvinière, son élève, devenu lieutenant de la vénerie du roi, il fit, comme vous savez, frapper sa terre de Beaupty en baronnie en 1642 et mourut en 1644, laissant une belle lignée.

Je suis heureux, Monsieur et cher confrère, d'avoir cette occasion de me rappeler à votre souvenir et à celui de quelques-uns de mes vieux amis du Poitou.

Louis DUVAL.

Archiviste du département de l'Orne.



**Annexe n°2 - Devis de l'architecte Eugène Boismen pour la
« Construction d'un château pour M. de Tinguy à Beaupuy »,
en date du 24 septembre 1866, coll. part.**

Construction d'un château pour M. de Tinguy à Beaupuy

Recapitulation

Maçonnerie	17344.83.
Charpente	8738.00
Couverture et Plomberie	3485.50
Menuiserie	7250.90
Plâtrerie et marbrerie	6167.94
Serrurerie	3109.40
Vitrierie et Peinture	1559.70
	47726.27
Honoraires de l'architecte 5 p. 100	2386.31
Total	50112.58

L'architecte soussigné s'engage à diriger et surveiller les travaux compris aux marchés ci-dessus, et en garantir la bonne exécution.

Nantes le 24 septembre 1866
E. Boismen

Annexe n°6 - Cadastre napoléonien de Mouilleron-le-Captif,
1842, sections A5, A4 & A3, Arch. dép. 85
3 P 155-17, 18, 19



Bibliographie

Sources iconographiques

Archives de Vendée

- Cadastre primitif napoléonien de Mouilleron-le-Captif, 1808, accompagné de ses tableaux indicatifs de sections et sa table alphabétique des propriétaires, 3 P 155, 3 P 1694.
- Cadastre napoléonien de Mouilleron-le-Captif, 1842, accompagné de ses tableaux indicatifs de sections et sa table alphabétique des propriétaires, 3 P 155, 3 P 1703.
- Cadastre rénové de Mouilleron-le-Captif, 1963, 2313 W 155.
- Collection de cartes postales isolées, 6 Fi 530.
- Collection de cartes postales, fonds Meunier, 1 Num 20 2/155-1.

Conservation des Musées et Expositions de Vendée

- Fonds Guillerot, plan projet du château de Beaupuy, 993 24 10.

Géoportail

- Carte de Cassini, 1740-1815.
- Carte d'état major, 1835-1845.
- Photographies aériennes verticales 1950-2022.

Sources manuscrites

Archives privées

- Archives de la famille de Tinguy de la Giroulière.

Archives de Vendée

- Extraits de pièces des XVe et XVIIe siècles prouvant la noblesse des familles Thibault de La Carte et Chauvinière, seigneurs de Beaupuy, copie XVIIIe siècle, estampillée cabinet d'Hozier, 1 J 2512.
- Succession Robert (château de Beaupuy à Mouilleron-le-Captif) : contrat de mariage passé entre Pierre Marchand, seigneur de La Rouxière, et Jacqueline Robert de Chaon, dame de Beaupuy, veuve de Jacques Chauvinière, baron de Beaupuy, 1670, 64 J 14.

Archives nationales

- Inventaire anciens de la principauté de la Roche-sur-Yon, P 2093.

Sources imprimées

Archives municipales de la ville de Mouilleron-le-Captif

- Acquisition du domaine de Beaupuy, 1O 48-58
- Bulletin de l'association *L'Ambois*, association de recherches sur l'histoire de Mouilleron-le-Captif, n°9 - juil. 1999, n°10 - janv. 2000, n° 16 - nov. 2005, n°17 - avr. 2007, n°18 - juin 2008.
- BOUREAU Julien, *Patrimoine châtelain, territoire des sens : les châtelains dans leurs demeures en Vendée au XIXe siècle*, mémoire d'études rurales, Université Lyon 2, Lyon, 2006.
- D'ETIAU Jean, *Les prétendants de Viviane*, 1835.
- De LARCHER Jean, *Le sacré hymen du berger Dorotheon et de la belle Florénée et autres poésies*, Nantes, 1602.
- RETAILLEAU Pauline, *Paul-Joseph Guillerot, architecte de châteaux en Vendée au XIXe siècle*, mémoire d'histoire de l'architecture, Université de Nantes, Nantes, 2014.
- Etablissements Ed. Boyer architecte paysagiste, brochure promotionnelle, Angers, vers 1915.

Etudes & Romans

- BORDONOVE Georges, *Chien de Feu*, R. Julliard, Rennes, 1963.
- BEAUCHET-Filleau Henri, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Société Française d'Imprimerie et de librairie, Poitiers, 1905.
- BEDON Maurice, *Le château au XIXe siècle en Vendée*, Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1971.
- BERCE Françoise, « Le château au XIXe siècle », dans BABELON Jean-Pierre (dir.), *Le château*, Berger Levrault, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1988, pp. 371-386.
- BOSSIS Philippe, « Recherches sur la propriété nobiliaire en pays vendéen avant et après la révolution », dans *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 1973, pp. 123-145.
- BOURGEOIS Henri (dir.), « Les archives du Bas-Poitou, le canton de la Roche-sur-Yon, IX Mouilleron-le-Captif » dans *La Vendée Historique*, Luçon, n°158-159, 1903.
- CHASSIN DU GUERNY Yannick, *Dictionnaire topographique, historique et géographique de la Vendée, canton de la Roche-sur-Yon*, imprimerie H. Rezeau, Luçon, 1959.
- COCULA Anne-Marie et COMBET Michel (dir.), *Le château et la nature*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux,

- 24-26 sept. 2004, Ausonius, Bordeaux, 2005.
- COCULA Anne-Marie et COMBET Michel (dir.), *Château, naissance et métamorphoses*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 24-26 sept. 2010, Ausonius, Bordeaux, 2011.
 - COCULA Anne-Marie et COMBET Michel (dir.), *Le château, le diable et le bon dieu*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 25-27 sept. 2015, Ausonius, Bordeaux, 2016.
 - DAUMARD Adeline, « Noblesse et aristocratie en France au XIXe siècle », dans *Les noblesses européennes au XIXe siècle*, (Rome, 21-23 novembre 1985), coll. de l'école française, Rome, 1988, pp. 81-104.
 - DUVAL Louis, « L'éducation d'un jeune seigneur bas-poitevin au XVIIe siècle », dans *Revue du bas poitou*, 1901.
 - GUILLAUME Jean, « Château, jardin, paysage en France du XVe au XVIIe siècle », dans *Revue de l'art*, CNRS, Paris, n°124, 1999.
 - GRANDCOING Philippe, *Les demeures de la distinction, châteaux et châtelains au XIXe siècle en Haute-Vienne*, P.U.L., Limoges, 1999.
 - GRANDCOING Philippe, « Les mirages de l'innovation : la mise en valeur des domaines châtelains dans la première moitié du XIXe siècle en Haute Vienne », dans COCULA Anne-Marie et DOM Anne-Marie (dir.), *Château et innovation*, Ausonius, Bordeaux, 2000.
 - De GUERRY Amblard, *La Rochejaquelein : état présent de la descendance*, Association des descendants de la Rochejaquelein, 1992.
 - GUICHET Léo, *Georgine de Chabot comtesse de Tinguay*, Vincent Forest et Emile Grimaud imprimeurs, Nantes, 1888.
 - HALGAND Marie-Paule, « Des architectes en Vendée au XIXe siècle », dans *303*, 1997, Nantes, n° 54, pp. 27-41.
 - JACQUES David, « Archéologie des jardins et restauration », dans *Monumental*, éditions du Patrimoine, Paris, n°4, 1993.
 - JEAN Guillaume, « Château, jardin, paysage en France du XVe au XVIIe siècle », dans *Revue de l'art*, n°124, 1999.
 - LATASTE Cécile (dir.), *Vendée côté jardin*, Somogy, Paris, 2006.
 - LOYER François, « Châtelains et châteaux au XIXe siècle dans l'ouest de la France », dans *Arts de l'ouest, études et documents*, 1978, n° 5 : Le château du XVIe au XVIIIe siècle, pp. 45-77.
 - MENSION-RIGAU Éric, « Le néogothique vu du château », dans *Puissance du gothique, Sociétés et Représentations*, CREHESS, 2005, n° 20, pp. 103-109.
 - De RAIGNIAC Guy, *De châteaux en logis, itinéraires des familles de la Vendée*, Bonnefonds, Aizenay, 1989, tomes I à X.
 - De RAIGNIAC Jean, *Histoire des Châteaux de Vendée de l'époque féodale au XIXe siècle*, Bonnefonds, Aizenay, 2000.
 - SAVARY Jean, *Guerres des vendéens et des chouans contre la république française*, t. III, Baudouin frères, Paris, 1825.
 - De TINGUY Théophile, *La maison de Tinguay, notice généalogique et historique*, Odin et Cie, Poitiers, 1896.
 - VIALART Louis, *Histoire généalogique de la maison de Surgères en Poitou*, Jacques Chardon imprimeur, Paris, 1717.
 - (coll.), *Patrimoine des communes de la Vendée*, Flohic, Paris, 2001, tomes I et II.
 - (coll.) *La Vendée des jardins au fil de l'histoire*, CVRH, la Roche-sur-Yon, 2017.

